

LE JOURNAL

de Saint-Germain

Bimensuel • numéro 511 • vendredi 22 juin 2007

La Ville sur l'internet: www.saintgermainenlaye.fr



CUISINES W.F
www.cuisineswf.com

Grandes marques Electro-ménager
SIEMENS GAGGENAU Miele

Grandes marques Italiennes et Allemandes

39, rue de Poissy
78100 St-Germain-en-Laye
01 39 21 09 77

31, rue de Paris
78600 Maisons-Laffitte
01 34 93 00 13

Ouverture en 2009 Un nouvel échangeur sur l'autoroute 14



Le nouvel échangeur de l'A14 sera mis en service en 2009. Il prendra la forme d'un giratoire au dessus des voies actuelles.

Dans dix-huit mois, le nouvel échangeur complet sur l'Autoroute 14 permettra notamment un accès direct et rapide à la Défense et à Paris depuis Saint-Germain. Les travaux viennent de commencer.

►► Page 24

Personnes handicapées Faire reconnaître leur différence

Des actions de sensibilisation aux handicaps sont conduites dans notre ville.

►► Page 10 et 11

Sécurité routière Quelques conseils avant de partir en vacances

Sur la route des vacances et sur nos lieux de villégiature, n'oublions pas les règles élémentaires de sécurité.

►► Page 6



Du 29 juin au 19 août La Fête des Loges



►► Pages 12 et 13



(Photos d'archives.)

Champions de France !



(Photo Laurent Etienne)

A Douai, nos hockeyeurs ont confirmé leur suprématie nationale en devenant champions de France pour la deuxième fois consécutive. ►► Page 17

Sommaire

N° 511 - 22 juin 2007

2 ► Saint-Germain à la Une.
Le nouvel échangeur de l'A14 va faciliter la vie de milliers d'automobilistes.

3 ► Actualité. Éditorial. Agenda.

4 ► Actualité.

5 ► Actualité. Au Conseil municipal.

6 ► Actualité. Sécurité routière : des conseils avant de partir en vacances.

7-8 ► Actualité.

9 ► Actualité.

10-11 ► Actualité. Des actions de sensibilisation aux handicaps conduites dans notre ville.

12-13 ► À la Une. Tout savoir sur la 355^e édition de la Fête des Loges.

14 ► Publicité.

15 ► Jeunes.

16 ► Culture.

17 ► Sports. Nos hockeyeurs champions de France.

18-19 ► Économie.

20 ► Vie locale. Libres opinions.

21-22 ► Carnet.

23 ► Courrier des lecteurs.

24 ► Actualité. Saint-Germain relié à Paris par l'A14 dès 2009.

▲ Bientôt un échangeur sur l'A14 pour faciliter la vie de milliers d'automobilistes ▲ Saint-Germain est une "jolie commune accueillante à la qualité de vie recherchée" ▲ Notre ville est aussi celle de Louis XIV et de Claude Debussy ▲ La "Cousinade" du "clan Pericard" dans la Drôme.

Il y aura "bientôt un échangeur sur l'A14", annonce **Le Parisien**. "Il va faciliter la vie de centaines de milliers d'automobilistes".

"A partir de la mi-juillet et pendant dix-huit mois, un vaste chantier s'installera à la hauteur de Chambourcy pour construire cet impressionnant ouvrage".

"La nationale 13, actuellement saturée, sera désengorgée. "Pas moins de 86000 véhicules par jour circulent au quotidien sur l'A13, 29000 sur l'A14 et 24000 sur la RN13", explique la Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN), le concessionnaire de l'autoroute".

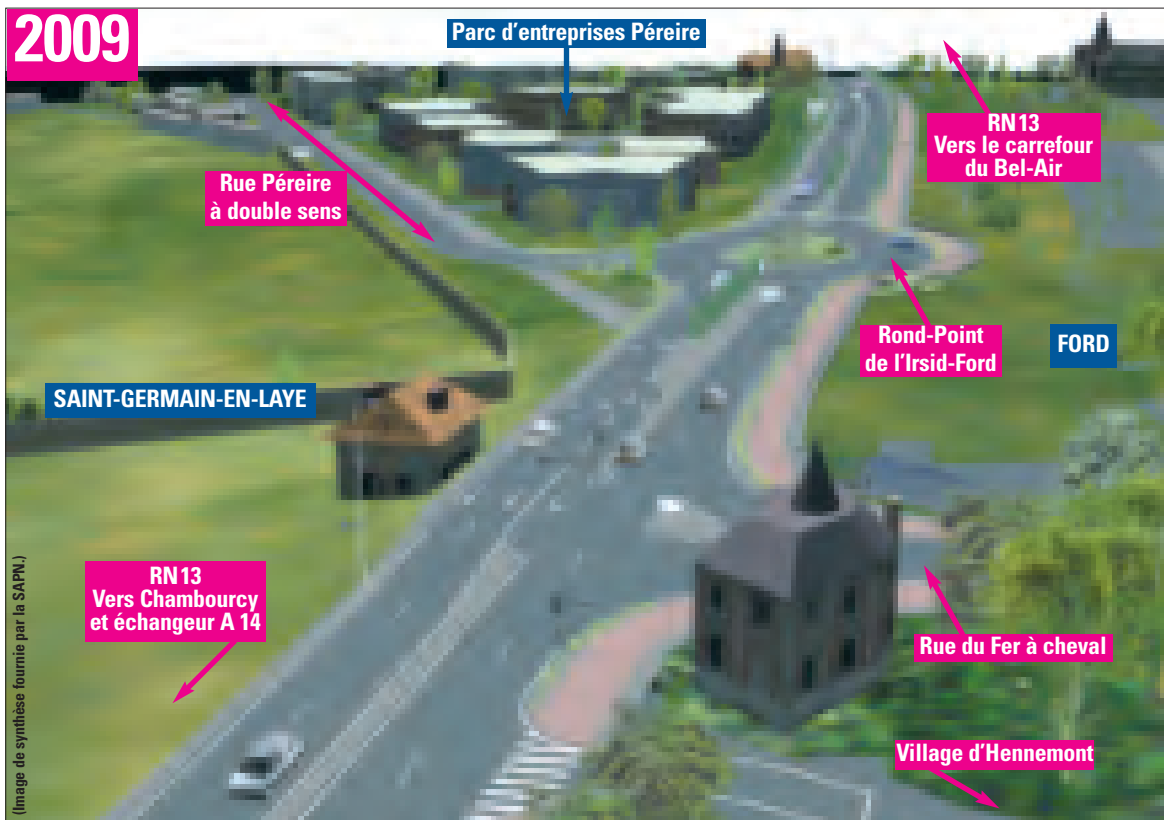
"De son côté, l'Etat va engager l'aménagement à deux fois deux voies de la RN13 entre le carrefour du Chemin-Vert et celui de l'Irsid-Ford".

"Cette construction de l'échangeur sur l'A14 marque le début d'un grand chantier (...). Il restera un morceau de taille : l'aménagement du carrefour du Bel-Air à Saint-Germain, où se croisent le RN13 et la RN184.

"Nous étudions la possibilité de réaliser un passage routier souterrain au niveau de la gare de Grande-Ceinture pour ressortir sur la RN13 en direction du Pecq", indique Emmanuel Lamy.

Le **Nouvel Observateur**, qui publie, un article sur l'immobilier dans la banlieue ouest de Paris, présente Saint-Germain-en-Laye comme une "jolie commune accueillante, à la qualité de vie recherchée".

"Le charme de la Ville saute aux yeux dès la sortie de la station RER, en plein centre ancien. Le voyageur se trouve confronté au château style Louis XIII en pierre de taille et brique rose, mis en valeur par de larges avenues, un attrait confirmé



L'ouverture de l'échangeur de l'A14 s'accompagnera d'un réaménagement des carrefours de l'Irsid-Ford (notre photo) et du Chemin-Neuf, avec création d'un giratoire et séparation des voies par un îlot central.

par la vaste zone piétonne d'un centre commercial à ciel ouvert bien conçu, qui jouxte le quartier de la gare et où l'on trouve aussi quelques immeubles récents.

"On ne compte pas moins de sept établissements scolaires publics ou privés à Saint-Germain, dont le prestigieux Lycée international, bordé de belles et spacieuses maisons".

Dans l'émission de **France 3** *C'est Mieux le matin*, Sylvain Augier interroge le téléspectateur : "savez-vous ce que Louis XIV et Claude Debussy ont en commun ? Ils sont nés tous les deux à Saint-Germain-en-Laye". La ville tire son nom d'un monastère dédié à l'évêque Saint-Germain de Paris et de son implantation dans la forêt de

Laye au XVI^e siècle".

L'émission donne aussi la parole à François Boulet, professeur d'histoire et président des Amis du Vieux Saint-Germain, qui rappelle que "Saint-Germain à mille ans. Ce millénaire a débuté sur la place Abbé-Pierre de Porcaro qui est l'endroit où fut construit le premier monastère à Saint-Germain".

"La rue Au Pain, c'est la rue des boulangers au Moyen-Age. Elle est marquée par ses petites échoppes. La plus célèbre était un magasin de vaisselle où naît, en 1862, Claude Debussy, le plus célèbre musicien français. La chapelle du château, qui a été construite par François 1^{er} entre 1530 et 1539, date de Saint-Louis".

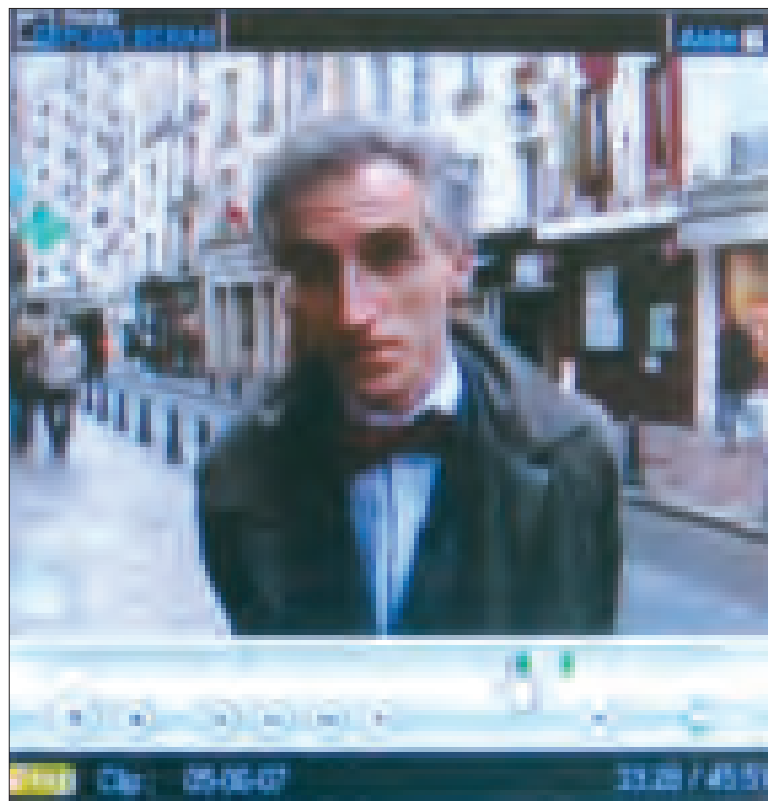
"Son style gothique est comparable à la Sainte-Chapelle de l'île de la Cité, à Paris (...)"

"C'est Napoléon III qui en fait un musée d'Archéologie nationale".

Du lundi 4 au vendredi 8 juin, l'édition de 13h du journal de **France 2** a suivi dans la Drôme un "clan familial, les Pericard, qui organise tous les trois ans une réunion de tous les cousins et cousines (ils sont plus de trois cents), dites "Cousinades".

A l'occasion de cette réunion qui s'est déroulée au mois de mai, Thérèse Grandchavin, la sœur de Michel Pericard, l'ancien maire de Saint-Germain, a été reçue à l'hôtel de ville par Emmanuel Lamy.

Des préparatifs au repas de famille, la chaîne de télévision n'a rien manqué de ces retrouvailles d'une famille "où on s'intéresse à la généalogie pour tenter de retracer l'arbre familial qui a parfois des branches un peu folles".



François Boulet a été interrogé par France 3 pour l'émission *C'est mieux le matin*.



"Le charme de Saint-Germain saute aux yeux dès la sortie du RER", estime **Le Nouvel Observateur**.

LE JOURNAL de Saint-Germain

16, RUE DE PONTOISE
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Tél.: 01 30 87 20 70
Fax: 01 30 87 20 75

Directeur de la publication
Emmanuel Lamy

Administration et Portage
Tél.: 01 30 87 20 37 (24 h/24)

Photographies
Jacques Paray

Publicité
CMP - Tél.: 06 11 59 05 32

Distribution
Adrexo - Tél.: 01 39 75 51 93

Impression
Imprimerie de Compiègne
Zac de Mercières
60200 Compiègne
Tél.: 03 44 30 51 00
Papier 100 % recyclé
Tirage: 26 500 exemplaires
ISSN: 0293-8278

Sur l'agenda saint-germanois...

▲ **Vendredi 22 juin**

• Les parcs de stationnement souterrain du Château, des Coches et Pologne/Grande Fontaine proposent "Un avant-goût de vacances chez Vinci Park" avec de nombreux lots à gagner. L'opération se poursuit le samedi 23 juin.

• Le Bus Veolia sera présent sur la place de la Victoire et proposera huit mille emplois pour l'environnement.

• À 16h30, à l'école élémentaire des Sources, fête de l'école.

• À 18h, à l'école maternelle André-Bonnenfant et à l'école maternelle Frédéric-Passy, fête de l'école.

• À 18h, à l'école élémentaire André-Bonnenfant, fête de l'école.

• À 18h, à l'école élémentaire des Écuyers, fête de l'école.

• À 18h, à l'école élémentaire Jean-Moulin, fête de l'école.

• À 18h30, à l'école maternelle Ampère, fête de l'école.

• À 20h30, au centre socioculturel La Soucoupe (16-18, boulevard Hector-Berlioz), festival des "Z'artistes" : soirée hip-hop.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• Jusqu'au 30 septembre, le musée départemental Maurice Denis Le Prieuré (2 bis, rue Maurice-Denis) présente l'exposition "Terre noire, Ousmane Sow, tendances de la sculpture africaine d'aujourd'hui".

Contact : tél. 01 39 73 77 87.

• Journée nationale du don d'organe. **Contact** : www.agence-biomedecine.fr

▲ **Samedi 23 juin**

• À l'école maternelle Giraud-Teulon, fête de l'école (chorale à 11 h).

• À 10h30, à l'école élémentaire Schnapper, fête de l'école.

• À 14 h, sur la dalle du centre commercial du Bel-Air, fête de la Soucoupe.

• À 20 h 30, au club Schnapper (7, rue de l'Étang), festival des "Z'artistes" : soirée cabaret. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

▲ **Dimanche 24 juin**

• À l'église Saint-Germain, messe à l'occasion du départ du curé, le père Guy Cordonnier.

• De 12h à 15h30, pique-nique des quartiers au Domaine national

(bulletin d'inscription en page 22).

• À 15 h 30, au kiosque sur la terrasse, concert par la Musique de la Région Terre Ile-de-France.

• À 17 h, au temple de l'église réformée (1, avenue des Loges), concert de l'ensemble de Polyphonics à l'invitation de l'association "Thème et Variations".

• À 18 h, à la salle municipale Jacques-Tati, clôture du festival des "Z'artistes" (danse, théâtre, chant). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

▲ **Jeudi 28 juin**

• À 9 h 30, au Centre administratif (86, rue Léon-Désoyer ; salle 249), tirage au sort dans la liste électorale des Saint-Germanois pour le jury d'assises des Yvelines.

• Au stade municipal Georges-Lefèvre (avenue Président-Kennedy), rencontre multisports pour les élèves des classes de CM1 de Saint-Germain-en-Laye (public et privé).

Des ateliers sportifs, par demi-journées selon un planning établi, animés par des éducateurs sportifs, des animateurs et des sportifs, sont prévus avec de l'athlétisme, du hockey sur gazon, du basket, de l'ultimate et du football.

Cette rencontre se déroulera sans esprit de compétition.

▲ **Vendredi 29 juin**

• Au stade municipal Georges-Lefèvre (avenue Président-Kennedy), rencontre multisports pour les élèves des classes de CM2 de Saint-Germain-en-Laye (public et privé), à l'initiative de la Ville, avec la participation du conseil municipal junior, en partenariat avec l'Éducation nationale.

• À 17 h, à l'école maternelle Bois-Joli, fête de l'école.

• À 17h, à l'école élémentaire du Viaduc, fête de l'école.

• À 17 h, ouverture au public de la Fête des Loges 2007 (lire en pages 12 et 13). Elle fermera ses portes le dimanche 19 août à minuit.

▲ **Samedi 30 juin**

• De 10 h à 19 h, au Studio 1.1 (11, rue Danès de Montardat), exposition de tableaux textiles créés à partir de tissus africains, plus précisément du wax hollandais. Également dimanche 1^{er} juillet.

• À 16 h, inauguration officielle de la Fête des Loges.

• Après la messe 18 h 30, la paroisse Saint-Léger fête la fin de l'année scolaire autour de la chapelle Sainte-Cécile. Tous les habitants du Bel-Air sont conviés.

Contact : tél. 01 34 51 07 09.

• À 22 h 30, dans le parc du château, spectacle son et lumière "Les Clefs du château" (lire en page 4).

ÉDITORIAL

Saint-Germain,
ville internationale

par Emmanuel Lamy

Notre Ville bénéficie d'une renommée enviable en matière internationale.

Grâce au dynamisme de nombreuses entreprises internationales, dans les secteurs de pointe (économie numérique, biotechnologies) ou traditionnels (Ford), grâce au développement de l'enseignement des langues étrangères dans nos établissements scolaires, ou à l'installation de nombreux expatriés, Saint-Germain affirme fièrement son ouverture internationale.

Notre lycée international, dont la réputation s'étend bien au-delà de nos frontières, est une préfiguration de ce que peut être l'enseignement de demain, creuset où se mélangent les différentes cultures et

méthodes d'apprentissage.

Le succès de cet établissement justifie aujourd'hui la modernisation et l'extension de ses installations qui n'ont pas évolué depuis longtemps !

Le Conseil Général vient d'engager un premier agrandissement qui permettra d'améliorer les conditions de travail du corps enseignant.

Grâce à son patrimoine historique exceptionnel, son environnement qui lui garantit une qualité de

vie enviable et son exposition internationale spécifique, Saint-Germain s'affirme comme un des atouts de l'Ile-de-France dans la compétition internationale.

Cette dynamique internationale est en effet à l'origine de l'installation d'entreprises et de la création de nouveaux emplois.



"Allô Monsieur le Maire"

Vous désirez contacter directement Emmanuel Lamy ? C'est très facile : votre maire vous répond en direct pendant une heure, ou plus si nécessaire.

"Allô Monsieur le Maire" vous donne rendez-vous chaque premier et troisième vendredi du mois, de 11 h à 12 h.

Il suffit de composer le : **0 800 078 100** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez aussi appeler le maire hors de ces périodes ou prendre rendez-vous avec lui en téléphonant au : **01 30 87 20 10**.

Attention : en raison des vacances d'été, "Allô Monsieur le Maire" du vendredi 20 juillet est reporté au vendredi 7 septembre.

PLACARDS SERVICES PLUS

MENUISERIE EBENISTERIE DEVIS GRATUITS

A votre service depuis plus de 13 ans

www.placards-services-plus.fr

NOUVELLE ADRESSE

14, rue de la République 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

01 30 61 51 71

• **MAGASINS EXPO** •

28, rue de Paris 78100 St-Germain-en-Laye

01 34 51 75 92

23, rue de la Paroisse 78000 Versailles

• **ATELIER** •

26, rue Tabuteau à l'angle de la rue Fourny 78530 Buc

MENUISERIE CHRISTAL

BOIS • PVC • ALU

www.menuiserie-christal.com

• **Menuiserie** : fabrication et pose.

• **Porte et fenêtre** : bois - PVC - alu.

• **Double fenêtre** : isolation.

• **Agencement** : agencement de salle de bains, agencement de combles aménageables, placards, bibliothèques, escaliers sur mesure.

• **Parquet** : collé, flottant, traditionnel, restauration, ponçage et vitrification.

• **Serrurerie** : porte blindée, porte de cave, persienne, grille.



Elections législatives

Les résultats à Saint-Germain et dans les Yvelines

L'ensemble des électeurs français étaient appelés, les 10 et 17 juin, à élire les cinq cent soixante dix sept députés de l'Assemblée nationale. Pierre Morange, député sortant de la sixième circonscription des Yvelines (Saint-Germain-en-Laye, Achères, Chambourcy, Aigremont, Mareil-Marly, Le Pecq, Fourqueux), a été réélu dès le premier tour de scrutin des élections législatives, le dimanche 10 juin, à l'occasion des élections législatives. Onze candidats briguaient ce siège.

Par rapport au second tour de l'élection présidentielle, la participation est en recul de près de vingt-cinq points à Saint-Germain-en-Laye : plus de six mille électeurs ne se sont pas rendus dans un

des vingt-neuf bureaux de vote de notre commune !

Comme dans les six autres communes de notre circonscription, le député sortant est arrivé en tête à Saint-Germain (58,26 % des suffrages). C'est à Fourqueux qu'il réalise son meilleur score (65,5 % des voix).

Sur l'ensemble de la circonscription, avec 54,03 % des suffrages, il devance de plus de quarante points le candidat arrivé deuxième (Patrick Abisseror, PS) et de quarante et un point le candidat arrivé troisième (Stéphane Larcher, MoDem).

Dans les Yvelines

Voici les autres députés de notre département.

Première circonscription :

Etienne Pinte (réélu au second tour). Deuxième circonscription : Valérie Pécresse (réélue au premier tour). Troisième circonscription : Christian Blanc (réélu au premier tour). Quatrième circonscription : Pierre Lequiller (réélu au premier tour). Cinquième circonscription : Jacques Myard (réélu au premier tour). Septième circonscription : Pierre Cardo (réélu au second tour). Huitième circonscription : Pierre Bédier (réélu au second tour). Neuvième circonscription : Henri Cuq (élu au premier tour). Dixième circonscription : Christine Boutin (réélue au second tour). Onzième circonscription : Jean-Michel Fourgous (réélu au second tour). Douzième circonscription : Jacques Masdeu-Arus (réélu au second tour).

Élections législatives 2007

Dimanche 10 juin

6^e circonscription des Yvelines

Saint-Germain-en-Laye, Achères, Chambourcy, Aigremont, Mareil-Marly, Le Pecq, Fourqueux

Inscrits	60655	
Votants	36786	60,65 %
Nuls	455	1,24 %
Exprimés	36331	98,76 %

Pierre Morange	19628	54,03 %
Serge Gardenal	336	0,92 %
Patrick Abisseror	4992	13,74 %
Christine Inglebert	1221	3,36 %
Brigitte Evard	275	0,76 %
Alain Outreman	2853	7,85 %
Eric de Saint-Martin	763	2,10 %
Stéphane Larcher	4602	12,67 %
Marie-Christine Gröll	194	0,53 %
Karina Knauss	1095	3,01 %
Jean-Pierre Castric	366	1,01 %

L'abstention plus forte à gauche

Pierre Morange (UMP) est réélu dès le premier tour avec le score le plus élevé réalisé depuis 1988 dans notre circonscription. Dans un scrutin marqué par une forte abstention (39,35% dans la circonscription), celle-ci a surtout été le fait de l'électorat de gauche et notamment socialiste.

A Saint-Germain-en-Laye, le PS perd plus de 1 900 voix entre le premier tour de la présidentielle et le premier tour des législatives alors que Pierre Morange en perd moins de 1 000 par rapport au score de Nicolas Sarkozy. Par rapport au premier tour de l'élection présidentielle, à Saint-Germain, le Mouvement démocrate (MoDem) perd 58 % des suffrages et le Front national 62 %.

Samedi 30 juin à 22 h 30

Un grand "son et lumière"



L'affiche du "son et lumière" "Les Clefs du château".

Veolia recrute le 22 juin à Saint-Germain

Le vendredi 22 juin, à Saint-Germain-en-Laye, le bus Veolia Compétences vient à votre rencontre sur la place de la Victoire.

À bord de ce bus, venez découvrir des métiers qui ont du sens. Vous trouverez les réponses aux questions que vous vous posez sur Veolia Environnement. Vous aurez également l'opportunité de rencontrer des professionnels et d'échanger avec eux.

Chaque jour, les collaborateurs de Veolia (298498 dans le monde dont 112896 en France) contribuent à la qualité des services délivrés aux collectivités locales et aux entreprises.

Veolia a fait de l'environnement son métier. Il rassemble une grande diversité de professions pour gérer les cycles de l'eau, transporter des voyageurs, valoriser les déchets ou gérer des services énergétiques.

Grâce à une politique volontariste de gestion des compétences, chacun des collaborateurs peut évoluer, quel que soit son métier ou sa qualification initiale.

Veolia vous propose un parcours original de professionnalisation : formation et emploi durable, accéder à une embauche en contrat à durée indéterminée en passant par une formation en alternance pour obtenir un diplôme reconnu, ou en suivant un parcours de formation.

La Mission locale et la Ville de Saint-Germain-en-Laye sont partenaires de cette opération.

www.veoliacompetences.com

NOUVEAU A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le Parfum en Herbe

Ateliers créatifs pour enfants "autour du parfum"

Parfumeurs en herbe, venez jouer avec les notes et apprendre comment composer de vrais parfums.

Décorer votre propre flacon.

Découvrir et reconnaître les plantes dans le jardin des senteurs. Préparer et partager un goûter tout en saveurs.

Le mardi 3, le mercredi 4 ou le jeudi 5 juillet de 14h à 17h.
Le mercredi 11, le jeudi 12 ou le vendredi 13 juillet de 14h à 17h.

Inscriptions et renseignements :
06 67 84 39 10
Mail : parfumenherbe@free.fr

N.B.H. **Monsieur FATI**
travaille pour vous **06 84 63 78 79**

Rénovation - Peinture
Ravalement - Décoration

Payez vos travaux en plusieurs fois

11, rue d'Ourches Tél./Fax : 01 30 61 17 15
78100 St-Germain-en-Laye E-mail : n.b.h@orange.fr

AXA **CABINET DROUHOUT**
PROTECTION FINANCIERE ASSURANCES
Agent Général

Placement PLANNIS
Taux de rendement 2006 4,35%

145, rue du Président Roosevelt - Tél. : 01 34 51 31 34
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
agence.drouhaut@axa.fr

Cœur de Ville : les travaux se poursuivent

Les travaux d'embellissement de notre Cœur de Ville continuent. Rue du Vieux-Marché, côté impair, jusqu'au 9 juillet, il est prévu de déposer et de reposer les bordures, la réfection de la structure de trottoirs et la pose d'enrobé. Toujours rue du Vieux-Marché, mais côté pair, du 25 juin au 9 juillet, il est prévu de déposer et de reposer les bordures, la réfection de la structure de trottoirs et la pose d'enrobé.

Rue du Vieux-Marché, du 25 au 29 juin, il est prévu la réfection de la placette centrale par tiers, en alternance.

Du 10 au 20 juillet, pour la chaussée des rues de Pologne, de Poissy, ainsi qu'à la pointe, il est prévu un rabotage, une purge et un reprofilage, la pose du tapis et le marquage au sol.

Centre hospitalier

L'hôpital remet en place progressivement le tiers payant pour les patients externes. De nouvelles conventions sont en cours de signature avec les mutuelles les plus importantes. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le centre hospitalier intercommunal avait cessé de pratiquer le tiers payant pour les patients externes en raison d'un nombre important de litiges avec les mutuelles.

Conseil municipal

Davantage d'ordinateurs dans nos écoles

L'informatisation des écoles élémentaires de Saint-Germain-en-Laye franchit une nouvelle étape. Actuellement, les écoles élémentaires sont équipées de quatre-vingt-treize ordinateurs, autant d'imprimantes et de neuf scanners. A partir de la rentrée de l'année scolaire 2007/2008, chaque école sera progressivement équipée d'une salle informatique, ou d'un chariot d'ordinateurs portables pour les écoles Giraud-Teulon et Schnapper qui ne disposent pas de salle libre. Chaque salle et chariot disposera de quinze ordinateurs. Cette décision a été prise à l'unanimité lors de la réunion du conseil municipal du jeudi 7 juin.

Les ordinateurs des directeurs seront remplacés et le nombre total de postes passera de quatre-vingt-treize à cent vingt-neuf.

Cet effort d'informatisation sans précédent facilitera l'apprentissage de l'informatique pour nos jeunes et leur permettra notamment de passer dans de bonnes conditions le Brevet informatique et internet (BII).

Le matériel acheté sera la pro-

priété de la Ville. Un contrat prévoit l'installation des ordinateurs ainsi que leur maintenance. Le montant total de cet équipement s'élève à 219 846 € (HT).

En outre, dès la rentrée, trois classes volontaires (écoles Giraud-Teulon, Jean-Moulin et Frédéric-Passy) seront équipées d'un tableau numérique interactif, outil pédagogique innovant démultipliant les possibilités du tableau classique.

Emploi des personnes handicapées

Afin de favoriser l'emploi des personnes handicapées, la Ville fera appel à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) "Chlorophylle" pour entretenir les espaces verts des Coteaux du Bel-Air, du quartier de Gramont et du jardin des Arts.

Cette tâche sera réalisée majoritairement par des personnes handicapées qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent pas exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

Payez avec le Cesu

La Ville de Saint-Germain-en-Laye accepte un nouveau moyen de paiement : vous pourrez désormais régler les services de garderie d'enfants en établissement (crèches, haltes-garderies) et de garderies périscolaires à l'aide du Chèque emploi service universel (Cesu).

Le Cesu, institué par la loi du 26 juillet 2005, doit faciliter le développement des services à la personne. Il existe sous deux formes : le Cesu bancaire et le Cesu Titre Spécial de Paiement. C'est ce dernier, au montant prédéfini figurant sur le chèque (à l'image du Ticket Restaurant), préfinancé par l'employeur, le comité d'entreprise ou un organisme financeur, que la Ville accepte désormais. Il constitue un instrument de paiement simplifié et garanti.

La Clef : travaux imminents

La restructuration et la rénovation des locaux de La Clef, 56, rue de Mareil, vont entrer dans la phase opérationnelle. Les marchés ont été attribués aux entreprises qui vont conduire les travaux.

Le bâtiment, édifié dans les

années 70, propriété de la Ville, mis à la disposition de La Clef en 1984, n'est plus en adéquation avec les attentes du public et les besoins de l'association, notamment pour les lieux dédiés à l'activité musicale.

Le projet comprend la réhabilitation globale des espaces liés aux spectacles et le renouvellement du matériel de sonorisation : restructuration de la salle dite des "Amitiés Internationales" pour créer une nouvelle salle de spectacles. Cette salle est la seule dont la configuration permet de répondre aux normes actuelles, techniques, acoustiques et de sécurité pour l'accueil du public, et en particulier des personnes handicapées ; création d'un troisième studio d'enregistrement et de répétition, couplé à une cabine d'enregistrement ; réaménagement total du hall d'accueil ; transformation de la salle de l'Eclipse en un espace d'accueil et de convivialité, pouvant accueillir également de petits spectacles ; création d'un point d'information pouvant évoluer en espace multimédia et de deux salles de danse.

**Vous aussi...
Misez sur la vente !**

JOURNÉE PORTES OUVERTES !
27 JUIN 14h - 17h

9 formations en alternance gratuites et rémunérées

BEP en 1 ou 2 ans
• Vente, action marchande

BAC
• Commerce
• Vente
• Services

BTS
• Négociation et Relation Client
• Management des Unités Commerciales
• Professions Immobilières
• Commerce International

DUT en partenariat avec l'IUT de Mantes, en alternance pour la 2^{ème} année à partir de la rentrée 2007

ITEVEC

78100 ST.GERMAIN-EN-LAYE - RER A - Tél. : 01 39 04 27 78 - www.itevec.com

CCI

LE CAMARADE L'AVANT

Formez-vous à ces métiers en apprentissage

JOURNÉE PORTES OUVERTES !
27 JUIN 14h - 17h

Contactez
Servanne Hennequin
au 01 39 10 78 80
51, bd de la Paix
78100 St-Germain-en-Laye
www.supdev.com

- Ingénieur d'affaires
- Chef de produit
- Responsable qualité
- Chargé de développement durable
- Chargé d'affaires...

DIPLÔMES PRÉPARÉS :
• Titre niveau 1
• Licence Pro
• Masters

Supdev
L'école supérieure de vente
une passerelle de compétences pour l'entreprise

CCI

LE CAMARADE L'AVANT

ITEVEC

Sécurité routière

Des conseils avant de partir

La fin de l'année scolaire annonce d'imminentes vacances. Avant d'en donner le top départ (*lire notre bande dessinée ci-contre*), vérifiez tout d'abord que vous avez bouclé votre ceinture et que tous vos passagers sont en conformité avec la réglementation. Il en va de votre sécurité. Le non-port de la ceinture reste l'un des principaux facteurs de mortalité.

La ceinture : impératif !

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire, à l'avant comme à l'arrière. Les sanctions concernent le ou les contrevenants, qu'ils soient passagers ou conducteur du véhicule. Le conducteur est responsable du port de la ceinture ou d'un moyen de retenue adapté pour tous ses passagers âgés de moins de 13 ans.

Il est interdit de transporter des enfants de moins de 10 ans aux places avant de tous les véhicules, sauf si l'enfant est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage, respectant son âge, son poids et sa morphologie. Tout conducteur ne portant pas sa ceinture s'expose à une contravention

et au retrait de trois points sur son permis de conduire. Le non-port de la ceinture de sécurité aux places arrière comme aux places avant, constitue une contravention de 4^e classe (135 €).

Respectez les limitations

Certains comportements sont à proscrire : téléphoner en conduisant est passible d'une amende forfaitaire et d'un retrait de deux points du permis. Il s'agit de rester maître de votre véhicule en toutes circonstances.

Il est également nécessaire de respecter les limitations de vitesse. Ainsi, il n'y a pas de petits excès en la matière. Nous sommes en effet tous confrontés à un temps de réaction incompressible. Une seconde, c'est le temps pour tout conducteur en état de vigilance normale pour réagir. En ville, à 50 km/h, sur route sèche, il faut 28 mètres au minimum pour s'arrêter, alors qu'à 60 km/h, il faut 36 m, soit 8 m de plus (la largeur moyenne d'une intersection en zone urbaine). À 50 km/h, un piéton percuté par un automobiliste survit dans 80 % des cas. En revanche, à 60 km/h, un piéton

percuté par un automobiliste décède dans 80 % des cas !

Il est primordial de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité des conducteurs, des passagers et de tous les autres utilisateurs de la voie publique.

Et sur autoroute, le respect des distances de sécurité est impératif.

Lorsque vous comptez parcourir d'importantes distances, arrêtez vous toutes les deux heures et plus généralement, dès que vous en ressentez le besoin.

Feux de croisement le jour

Enfin, ultime conseil : sur votre lieu de villégiature, n'oubliez pas les règles de sécurité que vous appliquez le reste de l'année à Saint-Germain. Vacances ne doit pas rimer avec inconscience. A pied, à vélo, à cyclo, à moto ou en voiture, il s'agit de respecter les autres utilisateurs de l'espace public, où nous sommes rarement seuls, et d'adapter votre comportement en fonction de votre état.

L'allumage des feux de croisement est désormais obligatoire le jour pour les motocyclettes légères et les cyclomoteurs, et ce depuis le 1^{er} mars 2007.

Initiation dans deux écoles

A vélo, on ne relâche pas sa vigilance

Des élèves de CM2 des écoles Saint-Erembert et Frédéric-Passy ont participé ce mois-ci, à l'invitation de Philippe Pivert, maire-adjoint, à une initiation à la sécurité routière, et aux bonnes pratiques lors des déplacements à vélo (se repérer, reconnaître la signalisation, reconnaître, anticiper et éviter les situations dangereuses). Après une partie théorique, en classe, les élèves ont testé leurs connaissances sur la piste cyclable installée spécialement dans la cour. Ils ont suivi les conseils des agents de la Police nationale et de la Police municipale.

A la fin de l'initiation, les enfants ont reçu une attestation. Notre photo : Marilena Rocchetti et Pascale Gendron, conseillères municipales, à l'école Frédéric-Passy.



A la Soucoupe et à l'Agasec

Une année de réflexion autour de la sécurité routière



Les jeunes du club Schnapper de l'Agasec et ceux de la Soucoupe ont travaillé cette année sur le thème de la sécurité routière. Un concours d'affiche et de slogans a notamment été organisé sur ce thème. Les lauréats ont reçu leur prix le mercredi 6 juin à la salle multimédia de l'Hôtel de Ville des mains de Pascale Gendron, conseillère municipale déléguée à la sécurité routière et aux transports en commun, et Philippe Pivert, maire-adjoint à la jeunesse, aux sports et à la prévention, en présence des représentants de la police nationale et de la police municipale.

Vacances : top départ...



Course scolaire

Ils ne manquent pas d'endurance !

La course d'endurance organisée par la Ville, avec le concours du Domaine national, a réuni deux mille six cents élèves de Saint-Germain, issus des écoles publiques et privées, le samedi 9 juin dans le parc du château.

Avec cette initiative, la Ville s'associe aux messages de prévention à destination de la jeunesse : pratiquer régulièrement et raisonnablement une activité sportive, c'est bon pour la santé !

Cette vingt-sixième édition

réunissait des élèves de quatre-vingt-dix-neuf classes, du CP au CM2. Chacun a couru en fonction de ses capacités.

Onze écoles ont participé à cette matinée sportive : Ampère, André-Bonnenfant, Giraud-Teulon, Les Sources, Jean-Moulin, Viaduc, Schnapper, Les Ecuyers, Frédéric-Passy, Lycée International et Saint-Thomas.

Comme chaque année, la Ville a offert un T-Shirt souvenir à chaque participant.



Philippe Pivert, maire-adjoint à la jeunesse, aux sports et à la prévention, a chaussé ses baskets pour courir avec les jeunes.

A la sous-préfecture

Une cérémonie d'accueil des nouveaux Français

Depuis le 24 avril 2006, il est obligatoire d'organiser une cérémonie solennelle pour l'accueil des nouveaux citoyens.

Neuf Saint-Germainois ayant reçu la nationalité française ont participé à cette cérémonie le ven-

dredi 1^{er} juin à la sous-préfecture de Saint-Germain, en présence de Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet, et de Jean-Pierre Morel, conseiller municipal. En 2006, cent deux Saint-Germainois ont reçu la nationalité française.



Des Saint-Germainois étaient conviés à la cérémonie de naturalisation le vendredi 1^{er} juin à la sous-préfecture de Saint-Germain, en présence de Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de l'arrondissement, et Jean-Pierre Morel, conseiller municipal.

Concours scolaire

L'histoire locale progresse

Les lauréats du 7^e Concours scolaire d'histoire de Saint-Germain-Claude-Petit ont reçu leur prix le mardi 12 juin à l'Hôtel de Ville en présence d'Emmanuel Lamy, de François Boulet, Président de l'association d'art et d'histoire "Les Amis du Vieux Saint-Germain", de Mme Claude Petit, de nombreux élus, amis et partenaires de ce sympathique concours.

Diversité des thèmes

Des élèves de l'école des Ecuyers, de l'école Ampère, de l'Institut Notre-Dame, du lycée Jean-Baptiste-Poquelin, de l'Institut Saint-Thomas-de-Villeneuve ont pris part à ce concours et ont été récompensés.

Les travaux de nombreux participants ont fait l'objet d'une mention.

Le niveau général des recherches, individuelles ou collectives, est apparu en constante progression.



La remise des Prix du concours scolaire d'histoire locale Claude-Petit, mardi 12 juin à l'Hôtel de Ville. Isabelle Richard, maire-adjoint chargée de la vie scolaire, proclame le palmarès.

Les thèmes choisis sont variés : l'histoire du château, connaître la ville, l'Italie et les Italiens à Saint-Germain au passé et au présent, les années 1940-1944, les mutineries de 1917, Saint-Germain entre deux guerres (1919-1939), le Traité de Saint-Germain (10 septembre

1919)...

Les travaux sont consultables à la bibliothèque multimédia.

Un Prix spécial d'Art a été décerné à François Laquitaine, LRM de son nom d'artiste, décédé le 12 février 2007, pour son premier CD de rap : "Engagé".

Camion des Mots

Apprendre sans s'ennuyer

Le "Camion des Mots" a fait une halte à Saint-Germain le jeudi 14 juin, place de la Victoire, et le vendredi 15 juin, place Préfet-Claude-Erignac, au Bel-Air, à l'invitation de la Ville.

Des élèves des écoles Giraud-Teulon, les Ecuyers, André-Bonnenfant, Jean-Moulin, Viaduc, les Sources, et du Lycée international ont participé à cette anima-

tion ludique et pédagogique d'une trentaine de minutes.

Accompagnés par leurs enseignants, les enfants jouent avec la langue française, ses pièges, ses règles, son histoire. Par le biais d'une quinzaine d'ordinateurs, les enfants tentent de répondre aux questions posées. La bonne réponse s'affiche immédiatement à l'écran. La correction est ainsi

immédiate et fructueuse.

La base de quatre mille jeux éducatifs autour de la langue et de ses bizarreries a été conçue pour sept niveaux scolaires différents.

Au cours de l'année scolaire 2006/2007, le "Camion des Mots" a réalisé sa troisième tournée à travers la France. Il s'est arrêté dans cent trente villes-étape, accueillant cent mille enfants !

Emmanuel Lamy a rendu visite à une classe le vendredi 15 juin sur la place Préfet-Claude-Erignac.



Le magasin de loisirs créatifs du "13, rue des Louviers", a été transféré à la carterie de la

galerie des joueries

1, rue de Pologne (1^{er} étage) - 78100 St-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 61 03 54 - Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

Encadrements / Beaux-Arts
Loisirs créatifs / Scrapbooking
Décopatch / Mosaïque / Cartes
Ateliers...



Lutte contre l'isolement des personnes âgées

Aux côtés des seniors

Pour beaucoup d'entre vous, les vacances qui approchent sont synonymes de départ, de retrouvailles en famille..., et sont donc très attendues.

Pour certains autres, notamment les seniors, les vacances riment parfois avec isolement. Voilà pourquoi le plan de lutte que la Ville mène chaque été en collaboration avec le Conseil général des Yvelines et la Coordination gérontologique *Yvelene*, contre l'isolement des personnes âgées ne prend pas de vacances, lui. Il est donc reconduit.

Un agent de convivialité

Tout d'abord, afin de toucher la population concernée, un courrier va être adressé dans les jours qui viennent à chaque personne âgée de 65 ans et plus pour (si elle en formule la demande grâce aux bulletins joints au courrier) qu'elle puisse bénéficier des mesures suivantes durant l'été :

- recevoir des appels téléphoniques et la visite d'un agent de convivialité.

Cet agent de convivialité est mis à la disposition de Saint-Germain-en-Laye en juillet et en août quatre jours et demi par semaine dans le cadre du dispositif "Yvelines Étu-



La lutte contre l'isolement des personnes âgées s'exprime toute l'année, notamment à travers des projets intergénérationnels, comme celui des élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude-Debussy qui ont donné un concert à la résidence pour personnes âgées (RPA) Berlioz le 18 juin.

dants-Seniors", qui repose sur l'échange et la rencontre entre les générations ;

- se faire recenser ; depuis un décret de 2004, les collectivités territoriales doivent en effet mettre à jour être le recensement des personnes fragiles (identité, âge et domicile des personnes âgées et des personnes handicapées).

La liste ainsi constituée doit pouvoir être transmise au Préfet, si celui-ci en fait la demande en prévision d'événements exceptionnels susceptibles de mettre en danger la santé des personnes.

Ce recensement est ouvert aux personnes :

- âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- âgées de 60 ans, résidant à leur domicile et reconnues inaptes au travail par la commission d'admission à l'aide sociale ;
- adultes handicapés résidant à leur domicile et percevant l'allocation adulte handicapé, l'allocation compensatrice ou une pension d'invalidité.

Rompre l'isolement

En outre, une **permanence téléphonique** sera assurée tout au long de l'été par les personnels de la Direction de la Famille et de la Solidarité (**téléphone : 01 30 87 22 06**). Elle a pour mission d'informer toute personne sur le maintien à domicile des personnes âgées et assure la coordination des divers acteurs locaux intervenant au domicile.

Anniversaire

Des cadeaux pour M^{me} Noël

"*Joyeuse, vive et toujours de bonne humeur*", voilà comment Jocelyne Janin, la directrice de la Résidence Le Saint-Germain (1, rue de Tourville) décrit Adrienne Noël, qui a rejoint son établissement en 1997.

Le 6 juin, cette pensionnaire "modèle", qui a travaillé comme secrétaire dans les assurances, a soufflé sa centième bougie.

Cet émouvant anniversaire s'est déroulé en présence de Nacima Salhi, conseillère municipale.



Le 6 juin, comme tous les autres jours de l'année, Adrienne Noël était de bonne humeur.

Tranquillité-vacances

L'opération "Tranquillité-vacances" est reconduite cet été à Saint-Germain-en-Laye. Durant les vacances d'été, la police nationale et la police municipale vous proposent de surveiller votre habitation. Cette prestation est entièrement gratuite. Pendant votre absence, les policiers effectueront des rondes aux adresses qui leur auront été signalées. Le nombre de personnes désireuses de bénéficier de ce service est en constante augmentation. Pensez à retirer un formulaire au commissariat, 19, rue de Pontoise (téléphone : 01 39 10 91 00), ou à la police municipale, 111^{bis}, rue Léon-Désoyer (téléphone : 01 30 87 23 62).

Des conseils de sécurité

Selon les chiffres d'avril dernier communiqués par le commissariat de notre ville, la délinquance générale baisse de 32,75 % à Saint-Germain (par rapport à avril 2006). Les diminutions les plus significatives concernent la fraude sur les chèques et les escroqueries.

La délinquance de voie publique connaît aussi une importante baisse (-38 % par rapport à avril 2006). Les cambriolages (-87,5 %) et les vols de voiture (-70 %) sont parmi les baisses les plus fortes.

S'ils sont le fruit de l'efficacité des services de police (nationale et municipale), ces chiffres rassurants viennent également du respect de règles élémentaires de sécurité qu'il convient de rappeler régulièrement.

Le **mardi 26 juin, à 15h**, au club Louis XIV (2, rue d'Alsace), la Ville convie justement les seniors à une conférence de prévention et d'information sur le thème *Vivre en sécurité, conseils aux habitants*. Elle sera donnée par le commandant Antoine Pizzin, du commissariat de Saint-Germain, et Christophe Moulines, chef de la police municipale.

Demandez le programme

Participer aux activités réservées aux titulaires de la Carte Royale permet aussi de rompre avec l'isolement. Alors, si vous avez 65 ans ou plus, habitez Saint-Germain-en-Laye, ne recevez pas l'agenda de la carte royale et souhaitez qu'il vous soit adressé, remplissez le bulletin ci-dessous et adressez-le au :

Service seniors – Hôtel de Ville
BP 252 – 78104 Saint-Germain-en-Laye.

Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :



On fait quoi pour vous aujourd'hui ?

La carte M est gratuite et sans engagement

LIVRAISON A DOMICILE* GRATUITE POUR :

- Porteurs de la Carte M et COFINOGA à partir de 100€
- Femmes enceintes et Personnes à mobilité réduite à partir de 50€*

*Voir conditions et horaires à l'accueil du Service Livraison.

Demandez votre carte M lors de votre passage en caisse !

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h30

67, rue de Pologne - 78100 Saint-Germain-en-Laye - ☎ 01 34 51 57 30

1h30 de parking gratuit pour 8€ d'achats.

Soldes

du 27 juin au 4 août 2007

jusqu'à -50%

sur des centaines d'articles Textile, Maison et Loisir

Agissons pour demain tous les jours

Entre voisins

La fête continue



Le mardi 29 mai, la fête des voisins a été célébrée par de nombreux Saint-Germainois comme vous avez déjà pu le lire dans notre précédente édition. Voici d'autres moments de convivialité et de bonne humeur..., comme ci-dessus au 5, rue Jean-Jaurès...



A Fromainville, au nord de la forêt.



Dans la rue Claude-Debussy, où la fête des voisins était célébrée pour la première fois.



Dans l'Allée des Glaises, l'association du plateau du Bel-Air a mis les petits plats dans les grands.

Recherches historiques au collège Marcel-Roby

Après un premier travail effectué en 2003 sur le thème "Etre élève à Saint-Germain sous l'occupation" puis un second en 2005 sur les enfants déportés au camp de Bergen-Belsen, des élèves de troisième du collège Marcel-Roby, sous la direction de Denis Bamps, sont à la recherche de témoignages sur la jeunesse dans les années 60. Si vous aviez entre 15 et 20 ans durant les années 60, que vous étiez scolarisés pendant cette période dans un des lycées de Saint-Germain ou à la faculté de Nanterre ou dans une des universités parisiennes et que vous acceptiez de répondre aux questions de quelques élèves de troisième au cours d'un entretien en décembre 2007 ou en janvier 2008, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : Denis Bamps, Projet années 60, collège Marcel-Roby, 3, rue de la Rochejaquelein, BP 144, 78100 Saint-Germain-en-Laye cedex. Merci d'indiquer vos coordonnées et préciser l'établissement que vous fréquentez et à quel moment vous y étiez scolarisé. Une réponse sera envoyée en septembre.

Solidarité avec les enfants d'Asie du sud-est

L'association *Aodai, Les Enfants des rizières* multiplie les actions (concerts, expositions...) pour venir en aide aux écoles d'Asie du sud-est (Vietnam et Cambodge notamment).

Le samedi 7 juillet, elle organise un trophée au golf de l'Isle-Adam (95). Les fonds récoltés à cette occasion sont destinés à deux écoles qui se trouvent à Hué (l'ancienne capitale impériale du Vietnam) et à Siemreap (Cambodge).

Participation : 75€ - 50 € pour les moins de dix-huit ans. Renseignements au 01 30 61 46 99.

• En novembre prochain, l'association organise une mission dans les écoles concernées pour vérifier le bon usage des fonds versés et leur apporter du matériel informatique.

Paroisse Saint-Léger

Au revoir au Père Hascal

Le dimanche 17 juin, le père Pierre Marie Hascal a célébré sa messe d'adieu à la paroisse Saint-Léger, qu'il quittera au mois de juillet prochain pour rejoindre la paroisse Saint-Foryen, à Versailles.

Arrivé au cours du mois de septembre 2005, le père Pierre Marie Hascal s'est dit très attaché à cette paroisse "*accueillante, agréable, vivante et très familiale*" à laquelle il s'est dévouée durant deux ans.



Dimanche 17 juin, le Père Hascal a célébré l'un de ses derniers offices à la paroisse Saint-Léger.

Parc aux Oiseaux

L'Agasec et le club Schnapper à la fête



Déroulée le samedi 9 juin au Parc aux Oiseaux, la fête de quartier annuelle organisée par l'Agasec a "donné des ailes" à tous ses participants ; à commencer par les enfants qui ont exécuté des sauts impressionnants sur une structure gonflable géante.

Tout le monde a pu se restaurer sur place grâce aux grillades du barbecue.



La distribution perturbée

Certains d'entre vous ont pu le remarquer, la distribution du numéro 510 du *Journal de Saint-Germain*, qui est sorti le 8 juin, a été perturbée. La panne d'une machine chez l'imprimeur a ralenti sa fabrication. D'où un retard de livraison que notre distributeur a compensé en mobilisant davantage d'équipes pour le déposer dans vos boîtes à lettres. Merci de nous excuser pour la gêne occasionnée.

EXCEPTIONNEL

ENFIN, UN TRAITEMENT EFFICACE CONTRE LES VERGETURES...

La solution par la lumière prouvée par une étude scientifique et biologique réalisée à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

Lu dans

Pour tout renseignement, merci de nous contacter à :

505 VERGETURES - 01 45 05 11 88

Découvrir les personnes handicapées

Une sensibilisation dès le plus jeune âge

En 2005, il était recensé plus de cinq millions de personnes handicapées en France, soit près de 10% de la population.

Si la loi du 11 février 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" a constitué une avancée majeure dans la prise en compte par la collectivité des attentes des personnes handicapées (notamment l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale comme l'éducation, l'emploi, le logement, les transports...), il reste encore beaucoup à faire pour modifier notre regard sur les différentes formes de handicap (moteur, mental et cognitif, visuel, auditif, polyhandicap...).

Des situations concrètes

A Saint-Germain, des bénévoles du groupe "Ville-Handicap" ont développé une action de sensibilisation aux problèmes générés par la cécité auprès de six cents enfants de deux écoles maternelle et primaire (privée et publique).

L'objectif était d'éveiller les enfants et leurs enseignants à la différence et à la cécité, et de susciter leurs questions face à ce handicap ; vivre des situations concrètes de handicap, en participant à des ateliers expérimentaux ; montrer comment, grâce à la mise en place de certaines techniques, à l'utilisation des sens restants et d'un matériel adapté, une personne non-voyante peut conserver une grande autonomie.

Le parcours "cécité", adapté à chaque tranche d'âge, comprenait des activités variées ayant comme point de départ une réflexion sur la question "Sommes-nous tous semblables ?"

Futur chien-guide

Cette réflexion, menée à partir d'un jeu de rôles, de l'écoute d'une petite histoire ou de la lecture de textes, a été suivie de la rencontre avec une personne non-voyante qui a répondu aux questions des enfants et montré toutes sortes de matériel adapté : ballon sonore, dés en relief, montre parlante, pèse-personne sonore, la tablette et le poinçon pour écrire en braille. Les enfants ont ensuite participé à des ateliers : toucher, ouïe, goût, reconnaissance des odeurs et de pièces de monnaie. Ils ont d'autre part eu l'occasion d'utiliser, les yeux bandés, une canne blanche adaptée à leur taille et de guider un camarade.

Cette action de sensibilisation s'est poursuivie par la rencontre d'un futur chien-guide et pour certains l'écoute d'un conte écrit en braille et d'ateliers de peinture.



Marthe, 5 ans, totalement valide, a expérimenté concrètement les déplacements en fauteuil roulant pendant la kermesse de l'école maternelle Jean Moulin. Pas si facile d'éviter les obstacles... Il faut déployer toute la force des bras pour y parvenir. Le parcours de sensibilisation s'achevait par une activité de handi-basket.

Une vente de crêpes et un cross ont également été organisés dans l'une des écoles. Les sommes récoltées iront à deux associations : l'une édite des livres pour enfants en braille et l'autre finance l'achat de chiens-guide.

Prolongeant cette action, au cours de la fête de l'école maternelle Jean-Moulin, le samedi 16 juin, un parcours de handi-basket a été proposé aux enfants. Grâce

aux petits fauteuils roulants prêtés par le centre de Bailly, ils ont mesuré les contraintes des déplacements en fauteuil roulant. Les bras et les mains sont particulièrement sollicités pour se déplacer et marquer des paniers.

Le groupe de travail "Ville Handicap" peut aider les écoles maternelles et primaires à la mise en place d'activités d'éveil à la différence et au handicap.

L'abécédaire du handicap

Des actions

A l'échelon local, dans le cadre de ses compétences, notre ville conduit des actions pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Saint-Germain-en-Laye a été la première ville des Yvelines à signer une charte "Ville-Handicap" en 2004. Les actions recensées ci-après ne constituent pas, bien évidemment, une liste exhaustive.

Accéder. - Des accès spécifiques ont été aménagés au théâtre municipal Alexandre-Dumas, au cinéma C2L... Plusieurs hôtels de notre ville proposent en outre des chambres équipées pour handicapés. L'église Saint-Germain dispose d'une plate forme pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite (place Abbé Pierre de Porcaro). La gare du RER dispose d'un ascenseur adapté (rue de la Surintendance, près de l'Hôtel de ville) permettant l'accès des fauteuils roulants. Prochainement, le parc de stationnement du château sera doté d'un ascenseur adapté depuis le niveau de la rue (devant la brasserie du théâtre).

Charte "Ville-Handicap". - Elle concerne l'ensemble des

handicaps (physiques, mentaux, psychiques) et institue, à l'échelon local, le groupe de travail "Ville-Handicap" qui recense les informations et les mesures sur le handicap en complémentarité des actions relevant, de par la loi, de la compétence du département.

Trois domaines prioritaires ont été arrêtés en partenariat avec le groupe de travail "Ville et Handicap". En 2004 : faciliter les déplacements en ville ; en 2005 : développer l'accès à la vie sociale, aux sports et à la culture ; en 2006 : rechercher une meilleure insertion scolaire ou professionnelle.

La Ville entend poursuivre dans cette voie dans les trois prochaines années en s'intéressant prioritairement à la formation, au logement et aux transports.

Commission communale d'accessibilité. - Depuis février 2007, notre ville s'est dotée d'une Commission communale d'accessibilité, conformément à la loi du 11 février 2005 sur "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées".

Cette commission doit permettre d'améliorer l'intégration des personnes handicapées. Elle



"Secret de Perle" : un spectacle interprété par des personnes handicapées.

srbg

TRAVAUX PUBLICS

**Cité du Grand Cormier - BP 8267
78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex**

Tél : 01 34 93 03 03

Fax : 01 34 93 09 05

Poneys **EQUITATION** Chevaux
De 2 ans à 85 ans du débutant à la compétition
LEÇONS PARTICULIÈRES ET DE GROUPE (MAXIMUM 6 CAVALIERS)
François LUCAS
Champion de France de Concours Complet
Ecuyer • Professeur diplômé d'Etat B.E.E.S. 3^{ème} degré
Juge aux Jeux Olympiques de Los Angeles, Séoul, Barcelone
MANÈGE FRANKLIN
23, rue Franklin - 78100 St-Germain-en-Laye - Tél. : 06 07 56 96 98 - Fax : 01 30 87 09 05
E-mail : frlucas@club-internet.fr

S.A.S. TAQUET
Electricité Générale - Eclairage Public
Haute et basse tension
QUALIFELEC ME4 TN4 HTRT
50, rue de Sablonville
78510 Triel-sur-Seine
Tél : 01 39 74 01 90+
Télécopie : 01 39 70 65 23

dans notre ville

► est composée de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

La commission est chargée de faire le point sur l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ; d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Ses conclusions et les propositions d'amélioration de l'accessibilité qui en découlent doivent être présentées chaque année au conseil municipal dans un rapport annuel. Ce rapport sera également transmis au préfet, au président du Conseil général, au Comité départemental consultatif des personnes handicapées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés.

Déplacements. - Ayant en charge l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, notre Ville veille à ce que l'accessibilité aux personnes handicapées soit assurée et étendue. Cette tâche n'est pas toujours aisée, surtout dans le centre-ville où l'espace public est très restreint.

Ces dernières années, la Ville a équipé plusieurs carrefours de feux sonores, bandes podotactiles (qui se repèrent par contact des pieds) et trottoirs abaissés. Le renouvellement récent des abribus a permis de les rendre davantage accessibles, en déplaçant par exemple du mobilier urbain (poubelles, bancs...) ou en supprimant certaines bordures.

Une étude portant sur la voirie, les bâtiments, les équipements... sera entreprise dans quelques mois. Ses recommandations seront ensuite mises en œuvre.

Divers aménagements existent déjà pour faciliter la vie des personnes handicapées, comme par exemple, la boîte à lettres située à l'angle des rues de Poissy et de la Procession est accessible aux handicapés, en fauteuil roulant ou en voiture.

Etablissements d'accueil. - Notre ville compte plusieurs centres d'accueil pour les personnes handicapées.

- "Les Chemins de l'Eveil", boulevard Charles-Gounod, qui accueille en externat des enfants polyhandicapés. L'association vient d'ouvrir à Poissy un centre d'accueil pour jeunes adultes polyhandicapés.
- Mutuelle Vivre Ensemble : association pour l'aide aux per-



Pour inciter les automobilistes à respecter les emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées, la Ville a mis en place une campagne de communication autour du slogan : "Si tu prends ma place, prends mon handicap".

sonnes handicapées mentales, 5, rue de Breuvery. La structure constituée d'un Centre d'aide par le Travail (CAT) situé à Chambourcy, d'un Pôle d'Activités de Jour (PAJ), de trois foyers d'hébergement pour adultes handicapés mentaux situés à Saint-Germain-en-Laye et d'une maison de retraite à Mareil-Marly.

• L'Avenir APEI gère l'Institut médico-pédagogique et professionnels (IMPP) "Les Glycines", 3, rue Molière, pour enfants déficients intellectuels.

L'objectif est l'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées mentales pour leur épanouissement et leur intégration sociale.

• Association saint-germanoise de réadaptation sociale (centre hospitalier intercommunal), rues Maréchal-Galiéni et Armagis.

• "Étape 3 A" (Alzheimer Accueil Action), 4, rue de Tourville : centre d'accueil de jour pour les malades d'Alzheimer.

Formation. - Il est fréquent de croiser, dans les rues de notre ville, des personnes non voyantes. Il s'agit, pour la plupart, des stagiaires du Centre de rééducation de Marly-le-Roi s'entraînant au parcours urbain avec un accompagnateur.

Une formation sera dispensée au personnel communal pour l'accueil des personnes malentendantes.

Internet. - Le site internet officiel de la Ville de Saint-Germain-en-Laye est accessible via aux personnes malvoyantes un logiciel adapté. Il diffuse également depuis sa page d'accueil des informations dans le langage des signes.

Les plans d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et le plan des places sur voie publique et feux sonores sont téléchargeables :

<http://www.saintgermainen-laye.fr/vie/vs/access.pdf>

<http://www.saintgermainen-laye.fr/vie/vs/handicap.pdf>

Lire. - Les personnes malvoyantes trouveront à "La bibliothèque pour tous", 4, rue de Pontoise, la revue "L'agrandi" ainsi que des ouvrages en gros caractères. La bibliothèque municipale propose aussi un choix de livres-cassettes.

Maison Verte. - Des travaux sont en cours au centre d'accueil de la Maison Verte pour personnes démunies. Il est procédé au réaménagement intérieur des locaux du Centre de jour. Le rez-de-jardin a été équipé de deux chambres pour les personnes handicapées, avec salle de bains et sanitaires. Les travaux devraient être totalement achevés courant juillet.

"Nasreddine Hodja". - Le spectacle "Les Aventures extraordinaires de Nasreddine Hodja" a été présenté en mars à la salle Jacques-Tati par le théâtre Eurydice.

Installé à Plaisir, dans les Yvelines, ce Centre d'aide par le travail (CAT) est un théâtre professionnel dont l'activité est la production de spectacles, décors, de costumes et de services aux entreprises culturelles afin de permettre aux personnes reconnues "travailleurs handicapés" d'accéder aux métiers du théâtre.



Le site internet officiel de la Ville propose depuis sa page d'accueil une rubrique d'actualité diffusée en langage des signes.

Plans. - La Ville met à disposition des personnes à mobilité réduite un plan d'accessibilité. Ce document a été réalisé par des bénévoles des associations "Mobile en Ville", "Trait d'Union" de Ford, et de la Ville de Saint-Germain-en-Laye. Un plan des places sur voie publique et feux sonores est également disponible.

Contact : Maryse Randolfi, tél. 01 30 87 20 00.

En outre, un plan de la commune en braille est disponible à l'Office municipal de Tourisme.

"Secret de perle". - Le spectacle musical "Secret de perle" interprété par seize comédiens déficients intellectuels de la troupe Mélodia 78, a été présenté à près de huit cents enfants des écoles primaires et collégiens de 6^e et de 5^e de Saint-Germain, le 8 mars, à la salle municipale Jacques-Tati.

Ce spectacle s'inscrit dans le cadre des actions d'éveil à la tolérance et à l'acceptation de la différence.

Ce divertissement d'une grande sensibilité a transporté le public entre mythe et conte au pays du Soleil Levant. Durant une heure les enfants ont vécu l'incroyable aventure de Boshi le marchand de chapeaux dont la vie est boulever-

sée par la découverte de trois perles... Le handicap s'efface devant le talent pour le plaisir du public.

L'association Melodia 78, créée en 1995 à Chatou, implantée aujourd'hui également dans le Nord et en Picardie, accueille des jeunes et adultes porteurs d'un handicap, désireux d'utiliser la musique, le théâtre et le mouvement comme moyen d'expression privilégié. Son objectif est de promouvoir la création, favoriser l'élan artistique chez la personne porteuse d'un handicap et mettre en valeur ses dons artistiques par la création de contes musicaux où chacun trouve sa place.

Solidarité. - Huit jeunes handicapés mentaux de l'Institut Emmanuel Marie (Poissy) étaient les invités d'apprentis du CFA du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye. Julie Moulet, Malika Medjaled, Lise Planchet, Adrien Léontini, Elsa Rodriguez ont accueilli les enfants le mardi 13 février, au centre hippique de la Jonction, et au lycée agricole.

Les enfants étaient répartis en deux groupes de quatre : pendant qu'un groupe était initié aux activités équestres (soigner les chevaux, monter à cheval...) l'autre s'essayait à l'horticulture et à la création d'une composition florale.



Centre d'accueil de la Maison Verte : deux chambres pour personnes handicapées ont été créées.

Une définition du handicap

La loi du 11 février 2005 définit le handicap dans toute sa diversité. L'article 2 indique que "constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant".



Au centre hippique de La Jonction, une journée avec des jeunes handicapés a été organisée par des apprentis du CFA du lycée agricole.

355^e édition de la Fête des Loges, du 29 juin au 19 août

La plus grande fête foraine de l'été en Europe

Fête foraine la plus ancienne de France (1652), la Fête des Loges est aussi la plus moderne avec ses attractions à couper le souffle.

Du vendredi 29 juin au 19 août, vous pourrez notamment embarquer à bord du *Take Off* (un nouveau venu), du *MaXXimum*, de l'*X-Flight*, du *Booster* (dont les nacelles tournent sur elles-mêmes et approchent les 100km/h), du *New Corner*, de la *Katapult* et de *L'Extrême* qui fait son retour cette année (à la place du *Typhoon*).

Toutes les sensations

A ces attractions surprenantes et vertigineuses s'ajoutent d'autres animations qui rendent la Fête des Loges incontournable. A commencer par les nombreux manèges pour les enfants, dont les indémodables chevaux de bois, et pour toute la famille, des stands (loteries, pincés, coupe-ficelle...).

Et que dire des restaurants de la célèbre allée des Cuisines qui accueillent un nouveau venu sud-africain (*O' Maquis*) ; habituée des lieux, l'*Hacienda* (cuisine ibérique)

change de propriétaire ; elle devient la *Nouvelle Hacienda* et proposera une nouvelle carte et des soirées à thèmes avec "DJ" le week-end.

En toute sécurité

Ils sont contrôlés quotidiennement et vous donneront l'occasion de goûter des spécialités culinaires des provinces françaises, espagnoles, bavaroises, savoyardes ou brésiliennes... Des hôtes réunies dans un chalet situé à l'entrée de la Fête des Loges (du côté de l'avenue des Loges) accueilleront les visiteurs

et répondront à toutes leurs questions. Pour la sécurité, un service de premiers secours, la Croix-Rouge, le Samu et un service d'ordre permanent seront présents sur place.

Une fois le montage des manèges terminé, chaque forain doit être en mesure de fournir les certificats de conformité de son manège. Pour que la Fête des Loges puisse ouvrir, il faut encore que les commissions de sécurité, départementale et communale - celle-ci est présidée par Jean-Pierre Morel, conseiller municipal de Saint-Germain, donnent leur accord.



Chaque année, la Fête des Loges reçoit la visite de "célébrités", comme Alain Chabat et Isabelle Nanty en 2005 (photo du haut) ou Christian Clavier et Michel Serrault en 2003 (ci-contre).

Le 29 juin, de 18h à 1h30 du matin

Une soirée de solidarité

Vendredi 29 juin, de 18h à 1h30 du matin, l'ensemble des patrons forains et le Comité de la Fête des Loges, qui est dirigé par Josiane Vancraeynest et Xavier Saguet, organise une opération baptisée *Les Loges du*

Cœur, une soirée de solidarité au bénéfice de l'association *Un Sourire, un Espoir pour la Vie*. Fondée par le célèbre footballeur Pascal Olmeta, qui est aussi le parrain de cette 355^e édition, elle vient en aide aux enfants malades.

Ce soir là, pour 15 euros seulement, vous aurez droit à 15 tours de manège de votre choix (sauf deux attractions signalées sur place).

La totalité des entrées sera reversée le lendemain à 16h, lors de l'inauguration officielle de la Fête des Loges, à l'association de Pascal Olmeta, qui sera présent pour la circonstance.

• **Attention** : aucune vente ne sera effectuée sur place. Pour retirer un billet, rendez-vous dans les magasins Fnac, Auchan, Carrefour, Géant Casino, Super-Hyper U, le Bon Marché, Virgin Mégastore, E. Leclerc, Culture et Cora.

Vous recevrez un bon que vous pourrez échanger contre un bracelet au chalet d'accueil de la Fête le 29 juin, à partir de 18h.

Information au 06 19 798 831.

Tous les rendez-vous

• **Ouverture de la Fête des Loges** : le **vendredi 29 juin, à 17h**. Ce jour-là, les forains invitent tous les Franciliens à faire la fête pour l'association *Un Sourire, un Espoir pour la Vie* (lire par ailleurs).

• **Inauguration de la Fête des Loges** : le **samedi 30 juin, à 16h**, par Emmanuel Lamy, Rollon Mouchel-Blaissot, sous-préfet des Yvelines, et Pascal Olmeta, parrain de cette 355^e édition, en présence de personnalités diverses.

• **Inauguration de l'allée des Cuisines** : le **jeudi 5 juillet, à 17h**.

• **Couronnement de la Reine des Loges**, qui représente le monde forain pendant toute la durée de la Fête des Loges et durant

toute l'année qui suit : le **mardi 10 juillet, à 11h**, à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain.

• **Célébration de la Saint-Fiacre** : le **jeudi 19 juillet, à 11h30**. A la fin de la messe, l'*Avé Maria* sera interprété par l'imitateur Patrice Robert qui se métamorphosera en Placido Domingo, Luciano Pavarotti ou José Carreras. Ce jour là, la Fête des Loges se couvrira de fleurs pour une journée dédiée à l'horticulture.

• **Samedi 21 juillet**, vente des petits choux du Gâteau Club de l'Ouest Parisien de 11h30 et à 23h au profit des enfants malades et la recherche.

• **Clôture de la Fête des Loges** : le **dimanche 19 août**.



L'association *Un Sourire, un Espoir pour la Vie*, qui vient en aide aux enfants malades, a été fondée par le célèbre footballeur Pascal Olmeta.

Des services pour le confort des visiteurs

• **Accès** : en voiture, via l'A13 (sortie Saint-Germain-en-Laye), ou en transports en commun, via la RER A. Prendre ensuite un bus de Connex ou le petit train. Départ des navettes toutes les demi-heures, de 14h à 23h45, tous les jours, rue de la Surintendance, à côté du château. Tarif : 2€. Gratuit pour les enfants (jusqu'à 3 ans).

• **Entrée** : elle est gratuite et s'effectue par la RN184 ou par la route d'Achères (RN308).

• **Attention** : depuis le vendredi 15 juin, le CVO10 qui permet d'aller de Saint-Germain à Achères depuis l'avenue des Loges (D284) est fermé à la circulation en raison de l'installation de la Fête des Loges.

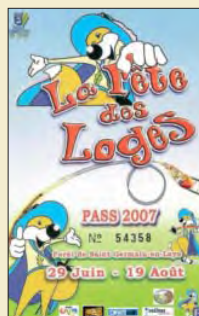
Cette fermeture sera maintenue pendant toute la durée de la Fête. La

réouverture est prévue le vendredi 4 août, à partir de 14h, après les opérations de démontage.

• **Horaires** : la Fête des Loges est ouverte du vendredi 29 juin au dimanche 19 août, tous les jours sans interruption de 14h à 1h30 du matin, et jusqu'à 2h30 les vendredis, samedis et veilles de jours fériés. Les restaurants sont ouverts à partir de 12h30.

• **Informations** : les hôtes du chalet d'accueil (ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 22h), situé à l'entrée de la fête, avenue des Loges, répondront à vos questions. Pour les casquettes et des tee-shirts avec le logo et la mascotte de la Fête des Loges, renseignez-vous auprès des hôtes.

• **Pass** : les cent soixante forains propo-



sent un Pass non nominatif de vingt-six bons au tarif de 25€.

Le Pass n'est pas vendu sur place. Pour vous le procurer, vous pouvez :

- envoyer un chèque (à l'ordre du Comité de la Fête des Loges) à l'adresse : Fête des Loges/Pass Fête des Loges - BP 225 - 75624 Paris Cedex 13 (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse) ;
- téléphoner, tous les jours de 11h à 20h, au numéro 06 19 798 831 ;
- vous rendre chez les revendeurs au prix de 27,5€ (Fnac - Carrefour - Virgin Mégastore - E. Leclerc - Auchan - Géant Casino - SuperHyper U - Le Bon Marché - Cultura - Cora). Points de vente du Pass à Saint-Germain : *Aux supporters*, 44^{ème}, rue des Louviers, Madison, 14, rue de La Salle, et à l'Office municipal de Tourisme, 38, rue au Pain ;
- envoyer un courriel à l'adresse

passdl@hotmail.fr

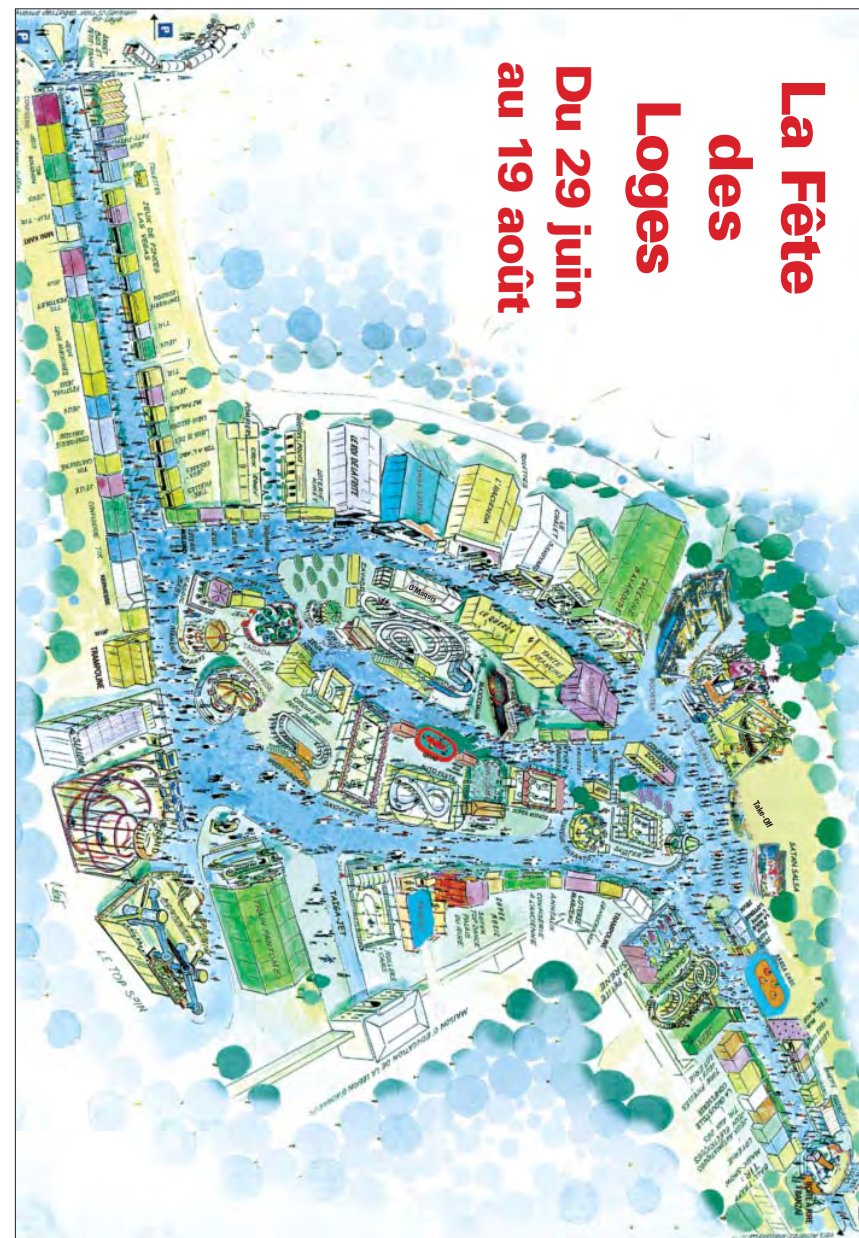
Informations générales au 0626 30 32 32 (0,15€/minute).

Web : www.fetedesloges.net

• **Point Argent** : 4 distributeurs de billets sont installés à l'entrée de la Fête et près du commissariat général.

• **Téléphone** : des cabines, dont une pour les handicapés, sont installées dans les allées.

• **Parkings** : trois parkings surveillés par des maîtres-chiens sont ouverts de 12h à 2h du matin (avenue des Loges/RN184 et route d'Achères). Tarif : 4,5€ (-50% pour les titulaires d'un Pass). Places gratuites réservées aux personnes handicapées (s'adresser au chalet d'accueil ou au commissaire de la Fête des Loges).



La Fête
des
Loges
Du 29 juin
au 19 août



USINE D'ÉPURATION **SEINE AVAL**
à Maisons-Laffitte (78)

Dimanche
1^{er} juillet 2007
10h00-19h00

**Animations
gratuites**

FÊTE
DE LA
LAVANDE

Pour en savoir plus
www.siaap.fr

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT
SIAAP
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

La Clef www.laclef.asso.fr
46, rue de Mareil - Tél. : 01 39 21 54 90



SAMEDI 30 JUIN : JOURNEE «PORTES OUVERTES»
De 14h00 à 17h00, à l'ancienne bibliothèque Henri IV dans le jardin des Arts, découvrez nos activités, rencontrez nos professeurs et réservez votre place pour **2007-2008**
+ d'infos : www.laclef.asso.fr - 01 39 24 54 90

Horaires de l'accueil

- Du 25 juin au 20 juillet inclus : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.
 - Du 23 au 27 juillet inclus : du lundi au vendredi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h.
- Réouverture le lundi 20 août. Les activités démarreront le lundi 17 septembre au matin.

Stages enfants de juillet 2007

Théâtre

Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 juillet

- **5-7 ans** : mercredi 4, de 13h30 à 15h; jeudi 5 et vendredi 6, de 10h à 11h30. Tarif : 33€*. Découverte du théâtre pour des comédiens en herbe. Initiation à travers de petits exercices, de jeux et une première approche de l'improvisation.
- **8-12 ans** : mercredi 4, de 15h à 17h; jeudi 5 et vendredi 6, de 14h à 16h. Tarif: 44€*. Découverte du jeu et de l'improvisation, travail de diction et travail sur le texte à l'aide de petits exercices.

Sculpture

Du lundi 9

Venez sculptez vos envies, vos animaux préférés, des personnages rigolos. Plusieurs techniques de sculpture sont proposées en passant par le modelage en papier mâché jusqu'à l'initiation à la taille.

- **6-7 ans** : de 10h30 à 12h. Tarif: 57€.*
- **8-10 ans** : de 14h à 16h. Tarif : 76€.*

* + 10€ d'adhésion pour ceux qui ne l'ont pas encore.

Français langue étrangère

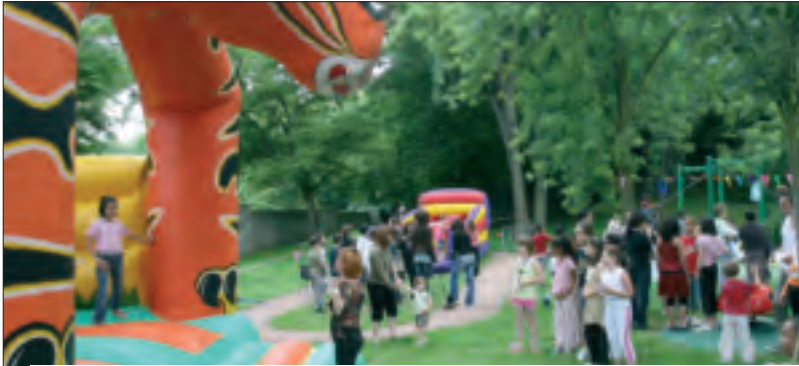
Du lundi 25 juin au jeudi 19 juillet (les lundis et jeudis)

- Tarifs : 112 € / 98 € (au pair)*.
- Débutants : de 9 h 15 à 14 h 45.
- Intermédiaires : de 11 h 15 à 12 h 45.
- Lieu de stage : Bibliothèque Henri-IV - Jardin des Arts.

* + 10€ d'adhésion pour ceux qui ne l'ont pas encore.

Agasec

2^{bis}, rue Saint-Léger - Tél. : 01 39 73 38 84



La fête de quartier s'est déroulée le samedi 9 juin. Elle a été des plus conviviale et chaleureuse.

Fermeture estivale

Le Centre Social fermera ses portes du **mardi 31 juillet au dimanche 26 août**. Tous les dossiers d'inscriptions aux ateliers sont à retirer le **lundi 26 juin** de 9 h 30 à 18 h 30 au Centre Saint-Léger.

Centre de Loisirs

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes. S'adresser au 2^{bis}, rue Saint-Léger ou appeler le 01 30 83 38 84.

Séjours d'Eté

Secteur Jeunes : il reste 3 places pour le séjour dans le Jura du 15 au 26 août. Coût du Séjour : 400 €. A programme : équitation, nuits sous yourtes, escalades, baignades,...

Secteur Ados : Il reste 2 places pour le séjour à Munizan du 3 au 18 juillet. Coût du séjour : 550 €. Au programme : activité nautique, découverte,...

Une question sur la distribution du Journal de Saint-Germain ?

Info distribution : 01 30 87 20 37

Soirée culturelle chez Ford

Le château Saint-Léger en proie aux mystères

Le festival "Musique et Architecture", proposé par le conseil général des Yvelines, s'est déroulé du 12 mai au 16 juin dans plusieurs villes du département, dont Saint-Germain-en-Laye où a été donné le dernier des six concerts de l'édition 2007, le samedi

16 juin en soirée. Le château Saint-Léger, sur le site de *Ford France*, 34, rue de la Croix-de-Fer, a servi de cadre à la soirée autour du *Masque de la Mort Rouge*, d'Edgar Poe, avec le comédien Nicolas Marié, la harpiste internationale Isabelle Moretti, et les

musiciennes du quatuor à cordes Psophos (Ayako Tanaka, Bleuenn Le Maître, Cécile Grassi, Ève-Marie Caravassilis). Des œuvres de Philippe Hersant, Claude Debussy, Isaac Albeniz et André Caplet ont été interprétées.



La harpiste et concertiste internationale Isabelle Moretti a déployé toute sa virtuosité pour le plus grand bonheur du public.

BULLETIN D'INSCRIPTION



1^{er} concours des cours et jardins

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

☐ Maison

☐ Ensemble d'immeubles

☐ Commerce

N° _____ Étage _____ Résidence _____

Je m'inscris au **Concours des cours et jardins 2007** dans la catégorie suivante (cocher la case correspondante) :

☐ Cour

☐ Jardin

Originalité : _____

• Bulletin à retourner **avant le jeudi 28 juin 2007**. Informations et règlement disponibles auprès du service Environnement Tél.: 0130 872252.

Fête de la Musique jusqu'au 24 juin

Un final de toute beauté

Les nombreux concerts organisés à l'occasion de la Fête de la Musique, qui a eu lieu le jeudi 21 juin, se poursuivent à Saint-Germain jusqu'au 24 juin.

• SAMEDI 23 JUIN

- à 14h, au centre commercial du Bel-Air : fête du quartier organisée par La Soucoupe (danses, groupes de musique avec DJ...).

- à 20h30, au club Schnapper (7, rue de l'Étang), festival des "Z'artistes" : soirée cabaret (One man show, nouvelles chansons françaises, courts-métrages).

• DIMANCHE 24 JUIN

- à 14h, au centre commercial du Bel-Air : fête du quartier organisée par La Soucoupe (danses, groupes de musique avec DJ...).

- à 15h30, concert gratuit (1 heure) au kiosque de la Terrasse avec la Musique de la Région Terre

Ile-de-France (variétés). Chef de musique : commandant Alain Mouginot).

- à 17h, au temple, 1, avenue des Loges, l'association Thème et Variations propose un concert de l'ensemble Polyfonics (quatuor de violoncelles et soprano). Sont prévues au programme des œuvres de Villa-Lobos, Moussorgsky et Tchaïkovski. Collecte au profit de la rénovation du temple.

Rens. : 06 61 42 5187

- à 18h, à la salle municipale Jacques-Tati, clôture du festival des "Z'artistes" (danse, théâtre, chant).

• **Attention** : sauf indication contraire, l'entrée des spectacles (dans la limite des disponibilités) est libre.

• Retrouvez le détail de toutes les manifestations sur le site internet (www.saintgermainenlaye.fr) à la rubrique Agenda culturel.

L'art langage universel

Depuis le 20 juin et jusqu'au 30 septembre, le musée départemental Maurice-Denis Le Prieuré met le sculpteur sénégalais Ousmane Sow et une sélection de créateurs artistiques africains reconnus à l'honneur dans la cadre d'une exposition dite *Terre noire*.

Les sculptures exposées témoignent de l'universalité du langage artistique. Le rapprochement avec certaines œuvres des collections du musée met en lumière des points communs entre les artistes.

Rens. : 01 39 73 77 87.

Souscription

Balade au fil des rues

Vous pourrez feuilleter prochainement un ouvrage de référence sur Saint-Germain : *Au fil des rues de Saint-Germain-en-Laye* est un livre-passion écrit par Robert Haiat, Jacques Berlie et les membres du Groupe de travail du Patrimoine.

C'est l'occasion de cheminer rue par rue, au travers des quelque trois cents voies répertoriées, et de découvrir comment, siècle après siècle, Saint-Germain-en-Laye s'est constitué depuis plus de mille ans.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin de réservation vous permettant de bénéficier, jusqu'au vendredi 31 août, du prix de souscription.

À l'occasion de la sortie de ce livre, vous pourrez également acquérir *Saint-Germain-en-Laye, histoire d'un millénaire* au tarif préférentiel de 40€ unitaire soit un total de 80€ pour l'achat des deux livres.

Cette offre est valable uniquement pendant la période de souscription.

BULLETIN DE RÉSERVATION

"Au fil des rues de Saint-Germain-en-Laye" (280 pages - 31 x 24,5 cm)

Vente à prix de souscription jusqu'au 31 août 2007

Nom		Prénom
Adresse		
Téléphone		
Adresse électronique		
PRIX PRÉFÉRENTIEL <i>Au fil des rues</i> : 40 € au lieu de 50 €		
PRIX A L'UNITÉ	QUANTITÉ	TOTAL
40 € TTC		
PRIX PRÉFÉRENTIEL <i>Au fil des rues + Saint-Germain Millénaire</i> : 80 € au lieu de 95 €		
PRIX A L'UNITÉ	QUANTITÉ	TOTAL
80 € TTC		

Règlement à adresser à l'Office municipal de Tourisme, 38, rue Au-Pain - 78100 Saint-Germain-en-Laye à l'ordre du Trésor Public

Billetterie du théâtre

• Pour profiter de la prochaine saison du théâtre A.-Dumas, vous pourrez réserver vos places à partir du mardi 26 juin. **Attention** : à partir du 1^{er} juillet, la billetterie du théâtre sera ouverte les mardis et vendredis de 10h à 14h et de 16h à 19h, et les mercredis et jeudis de 10h à 14h et de 15h à 18h. Fermeture du 29 juillet au 20 août inclus.

Inscrivez-vous

Vos pouvez vous inscrire aux cycles de conférences et de séminaires de l'Université libre. Rens. jusqu'au 7 juillet à l'Université libre (2, rue Henri-IV) les mardis et jeudis, de 10h à 12h ou par tél. (01 39 73 42 55). Inscriptions les 24 et 25 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Musique au kiosque

Les concerts gratuits du kiosque de la Terrasse se poursuivront les :

- dimanche 1^{er} juillet, à 15h30, avec *l'Harmonie la Meulanaise* (variétés). Durée : 1h;

- dimanche 8 juillet, à 15h30, avec *l'Harmonie de Maisons-Laffitte* (variétés). Durée : 1h.

Voyage en Italie

• Le 1^{er} juillet, à 17h, au temple, 1, avenue des Loges, l'association Thème et Variations propose un concert de l'ensemble baroque Sylène sur le thème de *L'Italie baroque aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Sont prévues des œuvres de Monteverdi, Falconieri et Scarlatti. Entrée libre. Collecte au profit de la rénovation du temple.

Rens. : 06 61 42 5187.

Tableaux textiles

• Le 30 juin et le 1^{er} juillet, de 10 à 19h, le Studio 1.1 (11, rue Danès-de-Montardat) ouvre ses portes à *Wax Art*, une exposition de tableaux textiles à partir de tissus africains (créations de Baurak).

• **Renseignements : Dominique Mignon au 06 09 83 20 76.**

Un roman de réconciliation



Mercredi 6 juin, dans la salle multimédia de l'hôtel de ville, le prix des Clubs de lecture de Saint-Germain a été décerné à Louis Carzou (notre photo) pour son œuvre *La Huitième colline* (éditions Liana Levi). Ce roman, qui raconte une plongée dans une période sombre de l'histoire du XX^e siècle, celle du génocide arménien à travers l'histoire d'une famille, est disponible à la librairie l'Univers du livre (1, rue de Pologne).

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Emmanuel Lamy, de Jacques Berlie, maire-adjoint chargé de la Culture, de Robert Haiat, conseiller municipal et des représentants des clubs de lecture, dont (de g. à d. sur notre photo) Edith Berlie, Brigitte Vidal, Françoise Hugot et Elisabeth Battistelli.

Spectacle son et lumière le 30 juin

400 figurants font vivre l'histoire du château

Le château royal de Saint-Germain sera la vedette d'un grand spectacle historique en son et lumière le samedi 30 juin à la tombée de la nuit, dans le parc du château, sur l'esplanade.

Proposé par l'association "C'est notre histoire : spectacles et créations", *Les Clefs du château* ont pour héros deux enfants d'aujourd'hui, qui, se promenant dans le parc, entrent soudain en possession d'une mystérieuse clef qui va leur ouvrir les portes du temps.

Ce spectacle, riche de dix-sept tableaux, recourt au procédé bien connu du "son et lumière" (une bande son mêlant textes et musique enregistrés au préalable est diffusée pendant que les figurants costumés évoluent dans un site historique d'exception). Il a la particularité d'être interprété presque entièrement par des Saint-Germanoises ou des amis de la ville, tous bénévoles et

encadrés par des professionnels : chorégraphes, danseurs, musiciens, fauconniers, cavaliers, escrimeurs, costumiers, sous la direction du scénographe François Melchiori.

Aux deux cent cinquante figurants recrutés pendant les deux castings, enfants, jeunes et adultes de 5 à 78 ans, viennent s'ajouter une trentaine d'enfants de l'école des Écuyers (CM1/CM2) et une cinquantaine de l'Institut Notre-Dame (CM1), trente escrimeurs du Cercle d'escrime de Saint-Germain, et vingt-cinq danseurs et danseuses. Au total, ce sont près de quatre cents figurants qui vous feront revivre les riches heures du château de Saint-Germain.

Ce son et lumière est soutenu par la Ville de Saint-Germain et plusieurs partenaires publics et privés : ministère de la Culture, 526^e bataillon du Train, Banque Populaire et Union des commerçants de la ville.

À l'Office municipal de Tourisme

Le cheval et Chevreuse

La saison 2007 des visites guidées, des après-midi de découverte et des circuits qui sont organisés par l'Office municipal de Tourisme (38, rue Au-Pain, à Saint-Germain), se poursuivra le :

- mercredi 27 juin, avec un circuit d'une journée dans le *Monde du cheval*, par Elisabeth Forget et le capitaine Benoît Vallette.

• De 9h à 17h. Rendez-vous est fixé à 8h50 devant l'entrée du château.

Tarif : 55€ (à partir de 6 ans). Réservation obligatoire à l'Office municipal de Tourisme. Prévoir des bottes ou des chaussures de sport.

- vendredi 6 juillet, avec une après-midi découverte du *Château de Mauvières* (au cœur de la haute-vallée de Chevreuse), par le Comte Jacques de Bryas.

• Rendez-vous à 13h à l'Office. Tarif : 29€. Réservation obligatoire (01 34 51 05 12).

Foulée royale

La Terrasse couronne sa reine

Dimanche 10 juin, la 26^e Foulée royale a battu un record de participation.

Entre Mireille Mull-Jochem et la Foulée royale, c'est une histoire d'amour. Le 10 juin, l'athlète des Foulées de Saint-Germain

a été couronnée pour la 5^e fois consécutive (en 6 participations !). Ce cinquième sacre (obtenu en 51'16") sera toutefois le dernier. La

Saint-Germanoise a décidé de ne pas concourir l'an prochain.

Plus de 1300 inscrits

Homme et femmes confondus, cette 26^e édition a battu le record de participation avec quelque 1305 inscrits, dont 1179 ont franchi la ligne d'arrivée. Chez les hommes, la victoire est revenue au Franconvillois Marc Lozano (42'35"). En terminant à la 12^e place, en 46'31", Francisco Baltazar a permis aux Foulées de Saint-Germain de se distinguer.

Tous ces sportifs ont été chaleureusement félicités par Emmanuel Lamy, Philippe Pivert, maire-adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports, d'Isabelle Richard, maire-adjointe chargée de la Vie scolaire, en présence de Pierre Morange, député-maire de Chambourcy.

Le 10 juin, Mireille Mull-Jochem a remporté sa 5^e Foulée royale (en 6 participations !).



La fête du tennis

Les finales du tournoi annuel homologué du Tennis-Club du Bel-Air ont eu lieu le samedi 9 juin. La remise des coupes a été suivie d'un verre de l'amitié. Chez les hommes, la victoire est revenue à Eric Brunet (15/5), sur notre photo, qui a dominé Nicolas Bienvenu (15/5). Emelyne Brunet, sa fille, l'a emporté chez les femmes.

Beaucoup de jeunes garçons et filles (de 9 à 16 ans) ont également participé à cette matinée de fête.



Samedi 9 juin, Eric Brunet a remporté la finale homme du tournoi annuel du Tennis-Club du Bel-Air.

Champions de France !

Brillamment qualifiés en finale du championnat de France Elite de hockey sur gazon le 10 juin, les hommes du Saint-Germain Hockey-Club l'ont encore emporté à Douai le 17 juin face au Racing Club de France grâce à un "but en or" de Martin Genestet. Ils sont devenus ainsi champions de France pour la deuxième année consécutive. Les femmes, qui disputaient elles aussi une finale (face à Lille) se sont inclinées aux tirs aux but (3-2). *Le Journal de Saint-Germain* y reviendra dans son numéro du 6 juillet.

Des sports multiples

Les 28 et 29 juin, une rencontre amicale multisports organisée par la Ville de Saint-Germain, en partenariat avec l'Education Nationale, et avec la participation du conseil Municipal Junior, se déroulera au stade municipal Georges-Lefèvre.

Elle est ouverte à tous les élèves de CM1 (le 28 juin) et de CM2 (le lendemain) des écoles publiques et privées de Saint-Germain-en-Laye. Au cours de ces journées, et sous l'œil de "sportious" (la mascotte de l'opération), les enfants participeront à des ateliers sportifs autour de l'athlétisme, du hockey sur gazon, du basket, de l'ultimate, du football encadrés par des éducateurs, des animateurs et des sportifs.



Un terrain, des jeux

Le terrain multisports, qui est en construction depuis plusieurs semaines dans le Bois Saint-Léger sera inauguré le vendredi 6 juillet. Cette nouvelle aire de jeux permettra aux sportifs de s'adonner à leur passion pendant la métamorphose du stade de la Colline: l'ancienne surface (une terre battue) va être remplacée par un revêtement moderne (une pelouse synthétique). Le début des travaux devrait avoir lieu en juillet.

Tournoi de judo

150 jeunes judokas



Au Stade Saint-Germanois Judo-Club, la relève est assurée...

Samedi 16 juin, au Cosec, le Stade Saint-Germanois Judo-Club a organisé une "journée du judo". Plus de 150 jeunes (de 6 à 18 ans) sont venus s'entraîner puis affronter les adultes et les ceintures noires club (soit une vingtaine de combattants); et ce, pour "leur donner envie d'aller plus loin", selon les

responsables du club. Ce fut aussi l'occasion pour les parents de mesurer tout le chemin parcouru au cours de l'année par leur(s) enfant(s).

Cette manifestation a clôturé la belle saison du club. *Le Journal de Saint-Germain* y reviendra dans son numéro du 6 juillet.

La vitesse et l'adresse

Le 2^e Open de Squash de Saint Germain en Laye s'est déroulé les 1^{er}, 2 et 3 juin au Club Oxygène (8, rue de Témara). Il a réuni 16 femmes et 64 hommes, dont le canadien Bernard Reid (300^e joueur mondial).

Celui-ci s'est d'ailleurs imposé en finale, en trois sets, face à Nicolas Famin (142^e Français).

Chez les femmes, Assania Mahamath (56^e), et qui vient tout juste de fêter ses 16 ans, a remporté l'épreuve face à Carol Bach (25^e) en 3 sets également.

Nouveaux commerces

Le Bistrot de Marie (restaurant)
Les saveurs du sud-ouest



Restaurant spécialisé dans les produits du sud-ouest (foie gras, confis de canard, terrine marbrée du Périgord, tourtière landaise, soufflet glacé au Grand Marnier...), le *Bistrot de Marie* propose aussi des viandes de qualité française (normande, salers). Accueillis en salle (63 couverts) ou sur une agréable terrasse (30 couverts) par Marie-Ange, vous pourrez également déguster les “grandes salades de l’été” concoctées par Joël, le patron qui est au “fourneau”. L’établissement de ces deux anciens Saint-Germanois, qui tenaient le restaurant Côté-Cour (cour Larcher), est ouvert tous les jours sauf le dimanche soir et le lundi toute la journée.

8 bis, avenue Carnot - Tél. : 01 39 73 07 29.

Eliot (bijoux)
Une symphonie de bijoux



Fantaisie, plaqué or ou argent ? Quel que soit votre style de bijoux et votre âge, *Eliot Bijoux* possède les collections qu’il vous faut (“couture” et “classique”, selon le cas) ; entièrement renouvelées deux fois par an, elles s’enrichissent aussi toutes les semaines de plusieurs nouvelles références (garanties deux 2 ans pour la collection “classique”). La boutique, qui se présente comme “le joaillier du bijou fantaisie” et compte 16 “petites sœurs” dans toute la France, propose aussi des montres. Les hommes, qui ne sont pas oubliés, pourront y trouver des bracelets et des colliers.

33, rue Au Pain - Tél. : 01 34 51 69 41.

Zapallar (bijoux fantaisie)
Chics et pas chers



Zapallar, une deuxième vie est une centrale d’achat spécialisée dans le bijou fantaisie et les accessoires de mode qui viennent du monde entier (les derniers arrivages sont issus du Népal, des Philippines et d’Inde) Installée au 7, rue Wauthier, elle dispose d’un show-room destiné aux professionnels mais qui est également ouvert au public, du lundi au samedi, de 10h à 19h. Pour le commerçants indépendants (coiffeurs, chausseurs, parfumeurs...), Zapallar propose un service “clé en main” qui permet de créer au sein de leur magasin un rayon de “bijoux et accessoires”, “très jolis et à petits prix”.

7, rue Wauthier - Tél. : 01 39 04 21 50.

Amazonia (club de remise en forme)
Du sport à votre rythme



Club de remise en forme qui convient tout spécialement à ceux qui ont peu (ou pas) pratiqué de sport, *Amazonia* dispose de matériels confortables et simples à utiliser. Accueillis par Alexandra, vous trouverez dans l’espace “cardio” des appareils qui permettent de faire du vélo, du pédalo, du “step” et même du ski de fond et du roller. L’espace “training” vous permettra, lui, d’affiner vos muscles ou de vous échauffer grâce à ses appareils à vérin hydraulique. Un troisième espace, réservé à la musculation, dispose d’appareils avec baromètre ; ce qui permet de mesurer l’intensité de l’effort et d’éviter tout risque de blessure.

6, rue des Joueries. Tél. : 01 30 61 17 91.

La beauté
à domicile

Épilations, soins du visage, du corps, des mains et des pieds, maquillages..., voilà tout ce que vous propose Nathalie, une esthéticienne qui se déplace à domicile (à Saint-Germain et dans ses villes voisines).

Titulaire d’un CAP d’esthéticienne & cosméticienne, et forte de 20 ans d’expérience, elle est disponible du lundi au samedi.

Vous pouvez la joindre :

- par téléphone en composant le 06 76 83 87 92,
- par internet en lui adressant un courriel à l’adresse nathalie.auriege@neuf.fr

Accompagnement
et dépannage
informatiques

Votre ordinateur ne répond plus, sa souris refuse obstinément d’obéir ? Alors contactez Jérôme Zanella.

Ce Saint-Germanois, qui a fondé la société *Diod* (Dépannage informatique et Service on Demand) propose depuis le mois de mars dernier, un service de dépannage à domicile.

Dépannage mis à part, le jeune créateur d’entreprise est également en mesure de donner des conseils à l’achat, d’installer les matériels, d’aider à leur prise en main, de former aux logiciels, bref...d’accompagner le client.

Contactez le, du mardi au samedi, de 9h à 19h, au 06 30 30 61 61 ou par courriel à l’adresse webmaster@diod.fr

Maçonnerie,
plâtrerie, carrelage,
peinture...

Depuis le début du mois de juin, E A Bâtiment (Entreprise Artisanale) se propose d’effectuer vos travaux de maçonnerie, de plâtrerie, de carrelage, de peinture et de canalisation.

Pour profiter de ces services, n’hésitez pas à joindre M. Boucham :

- au 06 27 19 35 83,
- ou à lui adresser un courriel à l’adresse batimentboucham@hotmail.fr

A l’Orée de la Forêt,

ROTISSERIE des LOGES

VOLAILLES FERMIERES à la BROCHE et GRILLADES

Fermé dimanche soir et lundi toute la journée

Carrefour des Six Chiens - 78100 St-GERMAIN-EN-LAYE

GRATUIT Réservations : 01 39 10 09 30 - Fax 01 34 51 00 19

Formules à 13,50€, 15,50€, 16,50€

Menu à 24€

Deux salles à votre disposition pour vos réceptions : mariages, communions, anniversaires, séminaires...

Menu de 30€ à 40€

Boissons comprises

L'agenda de la Carte royale

Journée découverte entre Fécamp et Étretat

Mardi 3 juillet, départ du Club Berlioz à 6h45 et du Club Louis-XIV à 7h; retour vers 20h.

Au programme : visite guidée du Palais Bénédictine et dégustation; déjeuner traditionnel; visite accompagnée d'Étretat.

Participation : 50€ (transport, visite, déjeuner). Inscriptions de 11 h à 16 h aux clubs Berlioz et Louis-XIV.

Conférences-projections et visites guidées

Samedi 21 juillet, Saint-Germain Royal. Tarif : 6,50 E.

Samedi 11 août, "Quartier historiques de Saint-Germain". Tarif : 6,50€.

Inscriptions et renseignements à l'Office municipal de Tourisme - 38, rue Au-Pain (tél. : 01 34 51 05 12).

• **Informations auprès du service Seniors** (tél. : 01 30 87 23 56).

Tournoi de belote

Mardi 24 juillet, à 14h, au Club Berlioz.

Samedi 21 juillet, "Saint-Germain Royal". Tarif : 6,50€.

Samedi 11 août, "Quartiers historiques de Saint-Germain". Tarif : 6,50€.

ECONOMIE

Offres d'emploi

• Famille recherche pour septembre 2007, une jeune femme pour garder nos 2 filles en sortie d'école de 16 h à 19 h et le mercredi de 12 h à 18 h. Permis de conduire indispensable (véhicule à disposition).

06 84 49 42 26

• Recherchons lycéen(ne) ou étudiant(e) ou personne disponible pour récupérer à partir de septembre à la sortie de l'école des Ecuyers (16 h 30) notre fille de 6 ans et la garder à notre domicile jusqu'à 19 h en lui faisant les devoirs.

01 39 73 27 53 (à partir de 19h)

• Famille, centre ville, recherche étudiante ou femme expérimentée pour s'occuper du travail scolaire (CM1 et 5^e) et du dîner, jusqu'à 19 h 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

06 12 96 29 57

• Famille recherche à partir de septembre 2007, dame sérieuse pour ménage, repassage et garde d'un bébé de 16 mois de temps en temps.

01 39 21 71 54

• Recherchons étudiante avec expérience, véhicule, non-fumeuse pour aller chercher 3 enfants à Notre-Dame et les ramener à notre domicile au Bel-Air (bains, repas, de 16 h 30 à 19 h 30/20h, les lundis, jeudis et vendredis à partir de septembre.

01 39 73 53 69 ou 06 98 17 53 69

• Nathan (6^{1/2} ans), à l'école Ampère, cherche une personne afin de le récupérer et le garder de 18 h à 19 h à son domicile, les mardis et vendredis dès que possible et pour la rentrée 2007/2008.

01 30 61 74 40 ou 06 82 20 33 42

• Recherche femme de ménage pour 6 h par semaine.

01 34 51 44 22 ou 06 16 56 24 35

• Recherche personne parlant parfaitement l'anglais pour garder un petit garçon (2^{1/2} ans) après l'école de 16 h 30 à 19 h, quartier schnapper.

01 39 73 54 08 ou 06 73 99 86 98

• Noan (2 ans) et Malkiel (4 ans, scolarisé) cherche un(e)

copain(ine) pour partager leur nourrice à temps plein ou partiel. Centre ville.

01 34 51 87 09 ou 06 63 47 64 65

• Petite fille (16 mois) et grand garçon (5 ans) cherche un(e) copain(ine) pour partager leur nourrice à partir de fin août (début septembre). Rue des Ursulines.

01 30 61 02 15 (à partir de 19 h 30)

Demandes d'emploi

• Maman dont la fille est scolarisée à l'école André-Bonnenfant, cherche à garder enfants à sortie des classes et pendant la journée.

01 30 61 09 89

• Femme sérieuse recherche heures de ménage, repassage ou sortie d'école.

01 30 61 18 44

• Dame passionnée et expérimentée garde vos animaux et rongeurs, oiseaux, promène vos chiens et rend visite à vos chats, excellent soins garanties.

06 33 40 24 54

• Jeune femme sérieuse avec références cherche garde d'enfants à temps plein.

01 74 13 53 34 ou 06 25 86 28 87

• Assistante maternelle agréée cherche à garder des enfants (3 places disponibles) à partir de septembre.

01 39 73 47 27 (avant 19 h)

• Assistante maternelle avec expérience, sérieuse, aimerait garder des enfants soit à la sortie d'école ou toute la journée à votre domicile pour 20 h dès la rentrée de septembre.

01 30 61 18 51 ou 06 30 06 45 57

• JF allemande artiste-peintre et professeur d'allemand, avec une grande expérience professionnelle auprès des écoles internationales et européennes à Paris, propose un atelier d'art en langue allemande dans son atelier et jardin.

06 07 74 02 69

• Vous recherchez une personne pour garder vos enfants les vendredis et/ou samedis soirs pour profiter pleinement de vos soirées ? N'hésitez pas à me contacter.

06 16 92 74 05

Carte Royale

Voyage en Tunisie



Les participants au voyage en Tunisie proposé par la Carte royale ont adressé au journal le message suivant :

"Mardi 29 mai, à 8 h 30, grâce au bus mis à disposition par la Ville de Saint-Germain-en-Laye, nous sommes tous prêts à partir. Vingt six personnes et deux accompagnatrices (dont Anne-Françoise Deschamps, Maire-adjoint chargé des seniors) partent pour une semaine de découverte en Tunisie.

Chaque jour, une excursion est organisée : Kairouan, Sousse, Monastir, puis deux jours dans le sud, El Jem, Sfax, Matmata, Douz, l'amphithéâtre romain, une habitation troglodyte et le soleil en prime ! La traversée du Chot El Jerid, lac salé de 5000 km² nous laissera un souvenir inoubliable, sans parler des gorges de Thelja, admirées à bord d'un ancien train minier du XIX^e siècle "Le Léopard

Rouge".

Nous ne pouvions échapper à la traditionnelle promenade en calèche, et pour les plus téméraires, à dos de dromadaire...

Retour vers Tunis avec le musée du Bardo, les célèbres ruines de Carthage et l'inoubliable village de Sidi Bou Said...

Notre dernière journée sera

consacrée au Cap Bon, dont nous garderons un souvenir ému du petit port de Kelibia.

Tous satisfaits mais fatigués par un programme chargé, c'est avec plaisir que nous retrouvons notre chère ville de Saint-Germain-en-Laye, en attendant notre rendez-vous photos le vendredi 29 juin, à 14h30, à l'Hôtel de Ville."



Institut Saint-Thomas de Villeneuve

L'Europe, notre avenir

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la signature du traité de Rome, acte fondateur de l'union européenne, et afin d'éveiller ses élèves au monde et à l'Europe de demain, le lycée Saint-Thomas de Villeneuve s'est investi dans un projet pédagogique autour de l'Union Européenne

Elèves et professeurs se sont organisés pour faire de la journée du 15 mai, une journée de fête et de découverte.

Les élèves de CM2 étaient heureux de se joindre aux lycéens et de présenter les vingt-sept pays de l'Union Européenne devant un public enthousiaste. Ils portaient tous des tee-shirts personnalisés arborant des emblèmes de chaque pays.

D'autres lycéens ont choisi de faire découvrir les douze nouveaux pays de l'élargissement. La succession des présentations de Chypre, Malte, Estonie, Hongrie... ressem-

blait à un grand périple qui a retenue toute l'attention des spectateurs. Des grands panneaux rappelaient les grandes dates de la construction de l'Union Européenne. Des jeux et des quizz étaient mis à la disposition des visiteurs.

Des ballons et des drapeaux décoraient la cour alors que résonnaient les différents hymnes nationaux. Quant au stand des spécialités culinaires, il a connu un vif succès.

Dans une ambiance festive, élèves et professeurs se sont regroupés autour des danses folkloriques et de chants traditionnels provenant de nos pays voisins.

La journée s'est terminée par une remise de prix décernée aux élèves qui ont été plébiscités pour leurs prestations.

Cette invitation à la découverte a été une excellente occasion d'apprécier la diversité culturelle que nous offre l'Europe et d'inciter les jeunes à s'ouvrir aux autres.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée.



La Journée de l'Europe à Saint-Thomas-de-Villeneuve.

Dons du sang

Devant le château : samedi 30 juin, de 14h à 18h30.
Contact : 01 39 73 73 73

Accueil des villes françaises

Toute l'Equipe de l'AVF vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre :

- mardi 11 septembre, à 14 h : "Café de rentrée" à La Soucoupe;
- jeudi 13 septembre, à 14h : repas "Café de rentrée" à la Maison des Associations".

Nos permanences reprendront à partir du mardi 11 septembre. Nouveaux arrivants, venez nous rencontrer : nos permanences se tiennent le mardi de 14h à 16h à La Soucoupe (16-18, boulevard Victor-Hugo) et le jeudi de 14h à 16h, MAS (3, rue de la République).

Contact : 06 81 48 14 91 ou avfsaintgermain@hotmail.com ou www.avf-saintgermainenlaye.org

Eveil à la Foi

Les inscriptions au catéchisme pour l'année 2007/2008 pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 auront lieu au presbytère de Saint-Léger (20, rue de la Maison Verte) et se tiendront à la rentrée les :

MAISON DES ASSOCIATIONS
3, rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél.: 0139737373
Site internet : www.mas-asso.fr

FERMETURE ESTIVALE

Du lundi 30 juillet à 18h
au mercredi 29 août à 9h.

OUVERTURE

Lundi de 14h à 18h.
Mercredi de 9h à 12h.
Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 9h30 à 11h30.
(permanence d'un administrateur)

- mercredi 5 septembre, de 14 h à 17 h et le samedi 8 septembre de 10 h à 12 h.

Amis du Vieux Saint-Germain

L'année s'est terminée pour l'association, ce jour par la remise des prix en mairie cet après-midi. Ce fut un moment sympathique et harmonieux.

Projets de rentrée :

- le samedi 15 septembre, à 15 h, place du Général de-Gaulle : conférence de François Boulet, notre président , dans le cadre des Journées

du Patrimoine, Les relations Eglise-Château à Saint-Germain-en-Laye des origines à nos jours, en partenariat avec l'Association Art, Culture et Foi, église et paroisse de Saint-Germain-en-Laye.

- Du mercredi 19 au mercredi 26 septembre et du mercredi 3 au mercredi 10 octobre, voyages "Au Portugal".
- Samedi 29 septembre : visite culturelle "Parcours d'architecture bancaire".

Contact : 01 39 73 73 73

Pèlerinage à Lourdes
"Lourdes Cancer Espérance".
Ceux et celles qui sont touchés de près ou de loin par cette maladie sont invités à se joindre au pèlerinage du 18 au 22 septembre, sur le thème : "Laissez-vous réconcilier avec Dieu".

Contact : Paule Raynal au 01 39 52 49 52

Théâtre Ecole
Vendredi 29 juin, à 20 h 30, salle Jacques-Tati (12^{bs}, rue Danès-de-Monterdat), représentation "Les justes" d'Albert Camus. Entrée libre.

Contact : 01 39 16 32 17

Des Champions qui ont du répondant



Déjà cinq ans d'existence pour le club Questions pour un champion.

Le lundi 21 mai, le club Questions pour un Champion de Saint-Germain-en-Laye a réuni vingt-cinq de ses membres pour fêter ses cinq années d'existence.

La soirée a été marquée par un tournoi amical au cours duquel chacun a pu participer à des parties de "9 points gagnants" ; les deux meilleurs s'affrontant lors d'une finale très serrée.

Cette fête placée sous le signe

de la convivialité et de la bonne humeur s'est poursuivie avec un jeu intitulé "les Couples gagnants".

Tous les joueurs, qui ont pu reprendre des forces autour d'un "buffet-détente" sont repartis avec des livres.

Pour plus de renseignements sur le Club Questions pour un Champion de Saint-Germain-en-Laye, veuillez contacter Gilles Brindejone au : 06 22 12 19 89 ou email gillesbrindejone@yahoo.fr

LIBRES OPINIONS

Saint-Germain Gauche Plurielle

A l'approche des municipales, M. le Maire règle ses comptes

Étonnant éditorial que celui du Maire dans le précédent Journal de Saint-Germain ! Il affirme qu'il y a dix ans, sous le mandat de Michel Péricard, son prédécesseur décédé en 1999, la ville s'était endormie. Curieux aussi le reproche sur la dette de la commune à cette époque. Osée enfin la remarque perfide sur la fusion "hasardeuse" de l'hôpital avec celui de Poissy. Ces propos sont surprenants de la part d'un élu qui était alors Maire-adjoint et qui approuvait toute cette politique !

Mais le problème n'est pas là. Comme la loi lui interdit de faire mousser aujourd'hui son bilan, M. Lamy essaie de se mettre en valeur en critiquant la situation que son prédécesseur lui aurait laissée.

Ce n'est ni élégant, ni vrai.

Il est assez paradoxal que je doive dénoncer ici ce mauvais traitement fait à l'ancien maire UMP ! J'ai toujours été son adversaire politique, mais je n'ai pas de ressentiment. Un certain respect est dû à ceux qui ne sont plus et une certaine reconnaissance de la part de ceux qui lui doivent beaucoup.

D'autant que sur le bilan du Maire actuel tout est loin d'être parfait ! Par exemple :

- Sur la petite enfance (crèche et garderie), il a fait adopter par le Conseil Municipal un règlement qui se veut plus sévère pour gérer la capacité d'accueil des structures existantes. Nous ne partageons pas le critère d'obligation de résider sur la ville depuis plus d'un an pour se voir attribuer une place. La solution n'est pas d'ajuster les règlements, mais de créer des places supplémentaires en crèches pour faire face aux attentes des Saint-Germainois.
- Sur la culture : Le 9 juin plus de 800 personnes déposaient leur dossier d'inscription au théâtre municipal. Il fallait attendre deux heures pour accéder au guichet ! Quel anachronisme à l'heure d'Internet !
- Et il y a bien d'autres choses encore, mais la place nous manque.

Jean LAURENT
Blog :http://ps.saintgermain.over-blog.org
Mail :ps.saintgermain@gmail.com

Saint-Germain Avenir

[Texte non parvenu]

Union pour Saint-Germain

Regardons devant nous

Avec 42 000 habitants, notre ville ne peut pas maîtriser seule son destin.

La nécessaire cohérence des choix qui vont être faits en matière d'aménagement du territoire à l'occasion de la révision du Schéma directeur régional d'Ile-de-France (SDRIF) implique une réflexion commune des collectivités du bassin de vie de Saint-Germain-en-Laye. La recherche de la plus grande efficacité possible de la dépense publique rend inévitable la suppression des doublons et la mise en évidence des complémentarités entre les communes.

Le développement de la coopération intercommunale est donc souhaitable, à la condition qu'il ne se traduise pas par la création d'un échelon d'administration territoriale supplémentaire et par l'alourdissement de nos coûts de fonctionnement. En partenariat avec les communes voisines, nous avons donc engagé une double démarche.

La première consiste en l'élaboration d'un projet de schéma de cohérence territoriale, compatible avec les orientations du SDRIF, dont le périmètre devrait être arrêté d'ici à la fin de l'année. Ce schéma vise à garantir la compatibilité et la rationalité des choix d'aménagement des territoires des communes concernées, qu'il s'agisse du logement, des activités, des transports ou du développement durable.

La seconde vise à la préfiguration du périmètre et du contenu d'une future intercommunalité entre Saint-Germain-en-Laye et les communes voisines. Une étude est en cours afin de faire mieux apparaître nos solidarités et les coopérations possibles.

Regardons devant nous pour préparer l'avenir de nos enfants.

Vous avez droit à une information exacte, c'est pourquoi nous précisons :

- La majorité municipale est naturellement solidaire du bilan de l'équipe majoritaire précédente.
- Les réservations en ligne au théâtre, c'est pour 2008.
- Le nouveau règlement des crèches a permis de dégager dix berceaux pour des familles sur liste d'attente.

UPSG, votre majorité municipale
Contactez Emmanuel Lamy
à l'adresse suivante : elamy78@yahoo.fr

Mariages

Par Philippe Pivert
Maire adjoint



Najwa Chabounia et Youness Bengelloun,
le vendredi 1^{er} juin.



Cibeles Antunes et Olivier Cauvin,
le samedi 2 juin.



Leïla Berriah et Frédéric Jacquet,
le samedi 2 juin.

Par Mary-Claude Boutin
Maire adjoint



Sandra Hitti et Paul-Antoine Stirn,
le samedi 2 juin.



Claire Hasselvender et Cédric Leveillé,
le samedi 2 juin.



Aurélie Frydryszak et Henrique Ferreira,
le samedi 2 juin.

Par Emmanuel Lamy
Maire



Catherine Gautier et Sébastien de la Croix,
le samedi 2 juin.



Nathalie Barbedette et Matthieu Gherardi,
le samedi 9 juin.



Virginie Loison et Maxence Royer-Dupré,
le Vendredi 15 juin.

Par Jacques Berlie
Maire adjoint



Monique Corea et Eric Bocandé,
le samedi 9 juin.



Caroline Kanoui et Laurent Bellehsen,
le jeudi 14 juin.



Marie-Christine Fellman et Nicolas Brewée,
le samedi 16 juin.

Inscrivez-vous au grand pique-nique du dimanche 24 juin

Les conseils de quartier vous invitent à participer au grand pique-nique réunissant tous les quartiers de Saint-Germain-en-Laye organisé le dimanche 24 juin dans le parc du château, sur la Grande Terrasse de Le Nôtre, à la demi-lune (à 10 minutes à pied du parking de la piscine).
Pour ce rendez-vous festif, ouvert à tous, de midi à 15h30, cha-

cun viendra avec son pique-nique (et aussi ses couverts et ses verres).
Si vous souhaitez en outre faire partager vos talents culinaires (quiches, gâteaux, ou tout autre plat, découpés de préférence), il sera possible de les mettre en commun.
Il faudra prévoir une couverture ou un pliant pour s'asseoir et un parasol si vous craignez le soleil.

Des animations seront organisées pour les enfants et une ambiance musicale discrète est annoncée.
Les personnes venant en voiture auront à cœur de stationner leur véhicule sur les emplacements autorisés à l'extérieur du Domaine national.
Bulletin d'inscription ci-dessous.
Renseignements : 01 30 87 21 06

Naissances

Corentin Chausse.
Marius Gendron.
Aliela Laurent.
Inès Favre.
Clothilde Broust.
Amaury Van der Eecken.
Elsa Ladève.
Timéo Ladiré.
Cristiano Vaz Ferreira.
Robinson Bouteiller.
Thomas Sénémaud.
Louis-Edern Gouiffés-Natali.

Guy Ouvrard.
Jean Lefebvre.
Alain Desbordes.
Rachida Kaïd.
Madeleine Tailmite,
veuve Humbertjean.
Renée Canneton,
veuve Tosi.
Colette Pichon,
épouse Chimot.
Geneviève Devautour,
veuve Le Barbanchon.
Dante Nardini.
Abraham Fiszman.
Christiane Zaysser,
épouse Babin.
Marcelle Morton,
veuve Bretonnet.

Décès

Maurice Ménager.
Alain Le Bon.

Nécrologie

René Savard

Né le 17 août 1920 à Paris, René Savard est décédé le 20 mai 2007 à 86 ans.
Il avait épousé Régine Deketer, enseignante, comme lui. Ils avaient fêté leur noces d'or le 30 juillet 1999.
Il a été nommé directeur de l'Ecole Dunant en 1968, il a terminé sa carrière comme directeur à l'Ecole Saint-Exupéry à Marly-le-Roi, tout en exerçant les fonctions de secrétaire général des Pupilles de

l'Ecole Publique des Yvelines, permettant à de nombreux enfants nécessiteux de partir gratuitement en vacances.
En 1990, alors vice-président du Comité de Jumelage Saint-Germain-en-Laye/Aschaffenburg, à l'occasion du 15^e anniversaire, il organisa une exposition sur cette ville allemande, qui fut très appréciée.
Le Journal de Saint-Germain présente ses condoléances à son épouse, sa famille et à ses amis.



Voisins

Paris-Longchamp

• Du vendredi 6 au dimanche 8 juillet, "Solidays". Avec Fédération Française Funk en formation d'origine, Diam's, Yannick Noah et Garland Jeffreys complètent l'affiche 2007. Nouveau site d'info et réservation : www.solidays.com

Versailles

• Samedi 23 et dimanche 24 juin, de 10 h à 19 h, "Portes ouvertes au 5^e Régiment du génie" à la Caserne des Matelots" (D10, route de Saint-Cyr l'Ecole).
Contact : 01 39 67 61 03 ou <http://jpo5rg.free.fr>

Pique-nique des quartiers

Dimanche 24 juin 2007
de 12h à 15h30
au Domaine national (parc du château)
à la demi-lune, sur la Grande Terrasse

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom
Adresse
 Tél.
Adresse électronique Numéro du quartier*
Nombre d'adultes Nombre d'enfants (3 à 6 ans) 7 à 10 ans 11 à 14 ans
☐ Je souhaite apporter mon aide à l'organisation
☐ J'ai un problème de transport et souhaite être véhiculé (e) pour me rendre dans le parc du château

Bulletin d'inscription à remettre à l'accueil de l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise) ou au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) ou à la mairie annexe du Bel-Air.

* QUARTIERS : Centre ville et quartiers forestiers (n° 1); Bergette-Debussy (n° 2); Pontel-Schnapper-Sous-préfecture (n° 3); Coteaux du Bel-Air / Maison-Verte (n° 4); Hennemont (n° 5); Alsace-Péire (n° 6).

JSG n° 511



MONCEAU FLEURS
www.monceaufleurs.com
à St Germain en Laye

LE SPECIALISTE DU MARIAGE
Conseils et accueil spécialisés

- ➔ BOUQUET de la MARIÉE
- ➔ BOUTONNIÈRE
- ➔ BOUQUETS DEMOISELLES d'HONNEUR
- ➔ DÉCORATION FLORALE de la SALLE
- ➔ CENTRES de TABLES
- ➔ DÉCORATION de VOITURE
- ➔ PLUIE de PÉTALES de ROSES

7 rue de Poissy ☎ 01 30 61 06 30
Ouvert le dimanche et le lundi toute la journée

Régie publicitaire du Journal de Saint-Germain

La société CMP, représentée à Saint-Germain-en-Laye par Frédéric Farago (06 11 59 05 32), est seule habilitée à commercialiser les espaces publicitaires du Journal de Saint-Germain, premier support de communication de la Ville de Saint-Germain-en-Laye et du Guide de la Ville (chèques à l'ordre du Trésor Public). Toute personne physique ou morale autre que la société CMP prétendant agir au nom de la Ville de Saint-Germain-en-Laye dans le cadre de la régie publicitaire se rendrait coupable d'usurpation et serait susceptible d'être poursuivie en justice.

Découvrez la complémentaire Santé
100% bien-être et 30% moins chère



Responsabilis Santé
Une complémentaire efficace et responsable à partir de
11.95€ TTC/mois

* Exemple pour un homme de 20 ans, travailleur non salarié, résident dans le département 78

Conseils et devis gratuits au 01 34 51 54 57

- Espace personnalisé en ligne (remboursements, prise en charge hospitalisation, relevé de prestations sur www.april.fr)
- Garanties complètes sur le dentaire, l'hospitalisation et l'optique
- Remboursement en 24h
- Sans questionnaire médical, ni délai d'attente
- Programme de coaching nutritionnel

Intermédiaire en assurances inscrit à l'ORIAS sous le N° 07000124 (Produit de la gamme APRIL Assurances - voir conditions au cabinet)

▲ La grâce des jeux d'eau de la fontaine sur la nouvelle place du Marché-Neuf ▲ Davantage de bus sur la ligne 27 qui relie Saint-Germain-en-Laye à Cergy-Pontoise ▲ Le Code de la Route interdit le stationnement devant les entrées carrossables des immeubles.

▲ La grâce des jeux d'eau

Photographe à mes heures perdues, je vous envoie cette photo d'une petite fille jouant autour de la fontaine installée sur la nouvelle place du marché.

Cette nouvelle place est un projet qui a transformé l'ambiance de la ville et la rendue encore plus conviviale et belle.

M. M. T.

▲ Davantage de bus sur la ligne 27

J'ai cru comprendre que la Ville de Saint-Germain s'opposait à l'augmentation du trafic sur la ligne de bus 27, qui dessert directement Saint-Germain à Cergy-Préfecture.

Force est pourtant de constater que cette ligne directe et rapide (en seulement trente minutes) évite à un grand nombre de personnes de prendre leur voiture ou même le RER (...).

M. P. M.

La Ville a été informée de cette décision du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) à la mi-octobre dernier, soit la veille de son vote par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Développer ainsi l'offre de transports collectifs desservant Saint-Germain-en-Laye va dans le sens

de l'intérêt général.

Néanmoins, mettre en place un tel réseau d'intérêt régional ne peut se monter sans une concertation rassemblant tous les acteurs du dossier et garantissant sa faisabilité.

La zone de surface du RER accueillait déjà 15 lignes de bus interurbaines, qui génèrent 410 allers-retours par jour, et 7 lignes urbaines.

Ce périmètre étant déjà saturé, l'accueil de nouvelles courses dans le cadre d'une extension du service existant de la ligne 27 ne pouvait se faire qu'après une étude minutieuse menée avec la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Cette étude ayant été conduite depuis dans le cadre d'une réflexion sur l'aménagement du pôle RER de Saint-Germain-en-Laye prévu dans le Plan de Déplacement Urbain, la Ville a approuvé l'augmentation de la fréquence des dessertes de la ligne 27.

Cette ligne offre désormais :

- un car toutes les demi-heures, du lundi au vendredi, entre 5h30 et 9h, et entre 17h et 21h;
- un car toutes les heures, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h;
- un car toutes les heures, le samedi de 6h à 21h.

Outre Saint-Germain-en-Laye et la gare de Cergy-Préfecture, la ligne dessert également les arrêts Caserne des Loges et le RER de Neuville-Université.

La Ville a demandé à Veolia Transport de créer deux nouveaux arrêts sur la ligne, à la Croix Saint-Simon et au Grand Cormier.



Cette photo transmise par un lecteur en témoigne : les chorégraphies aquatiques, qui animent la place du Marché-Neuf, suscitent l'émerveillement des enfants.

▲ Stationnement anarchique

J'ai la chance de disposer d'une place de parking réservée qui se trouve dans la cour de mon immeuble. Une place dont je ne peux toutefois pas profiter tout le temps puisque des conducteurs indisciplinés garent régulièrement leur véhicule devant mon "bateau" (l'entrée carrossable qui est marquée par l'abaissement du trottoir).

M. S. L.

Le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables des immeubles riverains est considéré comme gênant par le Code de la Route (article R 417-10).

Tout arrêt ou stationnement gênant sur un "bateau" est passible d'une amende prévue pour les contraventions de seconde classe.

En pareil cas, n'hésitez pas à prévenir la Police municipale qui interviendra.

Si le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse de déplacer sa voiture, l'immobilisation et la mise en fourrière sont possibles.

J'ai quitté Saint-Germain-en-Laye et je souhaite toujours suivre l'actualité de la ville.

Je m'abonne au Journal de Saint-Germain

■ Je désire recevoir **Le Journal de Saint-Germain** pendant **1 an soit 20 numéros au prix de 38,50 €.**

Nom	
Prénom	
Adresse	
	Code postal
Ville	
	Téléphone (facultatif)

■ Je joins mon règlement de **38,50 €** par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la **Régie centralisée Ville** et je l'adresse au Journal de Saint-Germain Service Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Signature



Conformément à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant sur notre fichier.



RADIO-TAXIS

AÉROPORTS - GARES
HÔPITAUX - CLINIQUES

(Berlines, Breaks, Monospaces)

POSSIBILITÉ



01 47 78 05 05

7j/7 - Toutes distances
Borne station R.E.R. 01 34 51 12 47

OUVERT du Lundi au Samedi
9h15 - 12h45 et 14h - 19h15
Dimanche : 9h30 à 13h

30, rue de Poissy
20 mètres du marché
SAINT-GERMAIN

Tél. : 01.34.51.93.41 www.bricolex.fr

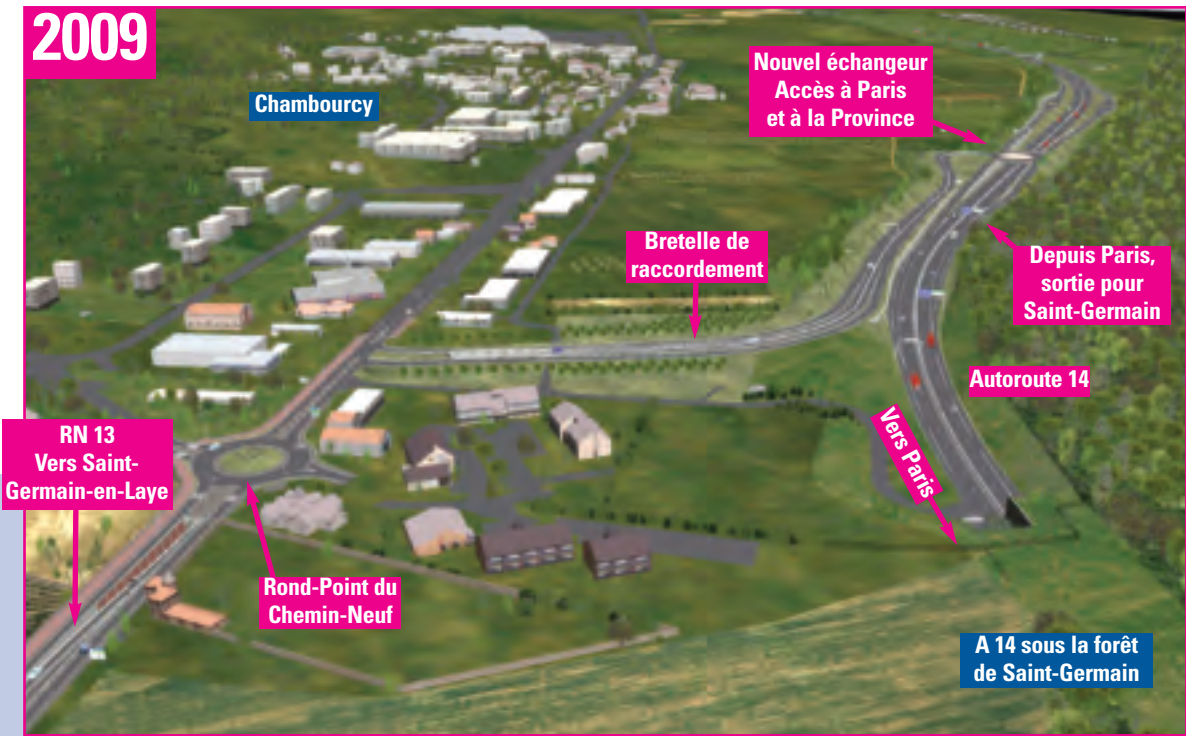
 **BRICOLEX**
Le bricolage près de chez vous

PROMOTION
L'ANNIVERSAIRE

Du 27 juin au 15 juillet 2007

Les travaux du nouvel échangeur de l'A14 vont commencer

Saint-Germain relié à Paris par autoroute dès 2009



Dès 2009, Saint-Germain-en-Laye et sa région seront directement reliés à Paris par autoroute grâce à l'ouverture d'un nouvel échangeur sur l'A 14. Le chantier vient d'ouvrir.

Le nouvel échangeur, composé notamment d'un grand rond point au dessus des voies de l'autoroute, sera accessible grâce à une bretelle de raccordement au niveau de la RN 13, à Chambourcy.

Echangeur complet

L'échangeur est complet : il permettra de prendre la direction de Paris et de la Province ; si l'on vient de Paris ou de la Province, il sera possible de sortir facilement pour Saint-Germain-en-Laye.

Cette ouverture s'accompagne du passage en deux fois deux voies de la RN 13 jusqu'au carrefour du Bel-Air pour fluidifier le trafic. Le nouvel échangeur devrait soulager significativement le trafic sur cette nationale très fréquentée.

Le réaménagement des carrefours (création des giratoires Chemin-Neuf et Irsid/Ford), la séparation des voies par un îlot

central, la suppression des "tourne à gauche", l'organisation de la circulation douce avec pistes cyclables, trottoirs et passages protégés, sont autant de mesures qui vont améliorer la sécurité de tous.

Au carrefour de l'Irsid/Ford, croisement de la nationale et de la rue Péreire, le nouveau giratoire sera intégré dans l'environnement grâce à un aménagement paysager de qualité qui valorisera l'entrée de ville de Saint-Germain-en-Laye. La rue Péreire passera à double sens sur toute sa longueur.

Pour le tronçon Chambourcy – Saint-Germain-en-Laye, la Société des Autoroutes Paris-Normandie (SAPN) aura la responsabilité de la réalisation de l'échangeur sur l'A14 à Chambourcy et de son raccordement à la RN13 au carrefour du Chemin Neuf.

La Direction interdépartementale des routes d'Ile de France (ex-DDE) réalisera simultanément pour le compte de l'État les travaux sur le tronçon Chemin Neuf - Carrefour du Bel-Air.

Elle étudie également un réaménagement de ce carrefour.



(Images de synthèse fournies par la SAPN.)

Gains de temps et trafic fluidifié

L'ouverture de l'échangeur, fera gagner aux automobilistes entre Orgeval et le carrefour du Bel-Air, aux heures de pointes, entre 5 et 15 minutes, soit 10 à 30 minutes par jour.

L'ouverture de l'échangeur et la mise à 2 x 2 voies de la RN13 permettront de séparer le flux régional de la circulation locale. Cela devrait améliorer le trafic routier de transit.

A plus long terme, le prolongement de l'autoroute 104, dite "la Francilienne", jusqu'à Orgeval, le réaménagement du carrefour du Bel-Air et la mise en sécurité de la RN 184, contribueront également à soulager de manière significative le trafic automobile aux heures de pointe dans notre ville.

Péage à l'échangeur

Le montant du péage est évalué entre 1,8 € et 2 € direction de la Province (4 km jusqu'à l'A 13). Pour Paris, il faudra régler 6,9 €.

